



Université Abderrahmane Mira de Béjaïa
Faculté des Sciences Economiques, des Sciences Commerciales et des Sciences de
Gestion
Département des Sciences de Gestion

Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Science de Gestion

Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

Thème

***L'impact de la création des PME sur le développement
Local : cas de quelques PME de la commune de Béjaïa***

Présenté par :

1/ BEKTACHE Sabrina
2/ HADDAD Hanane

Sous la direction de :

Professeur BOUMOULA Samir

Devant le jury composé de :

- ✓ **Présidente** : Mme. BOUDACHE Souade
- ✓ **Examineur** : Mr. HANI Slimane
- ✓ **Examineur** : Mme. TARKI Dalila
- ✓ **Rapporteur** : Mr. BOUMOULA Samir, Professeur, Université de Béjaïa.

Juin 2015

Remerciements

Tout d'abord nous tenons à remercier Dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage et la patience afin de réaliser ce travail.

*Nous tenons à remercier notre promoteur **D^R BOUMOULA Samir**, qui a accepté de nous encadrer et aussi pour ses efforts, ses orientations et ses précieux conseils tout au long de notre travail.*

*Nous remercions aussi **M^R NAIT CHABANE, M^R MERADI et M^R BELKHIRI**, pour leur précieux conseil et la documentation qu'ils ont mis à notre disposition.*

*Nous adressons également nos remerciements les plus profonds à nos enseignants qui nous ont enseigné tout au long de notre cursus universitaire, surtout **M^R ZAKOUTI**.*

Nos vifs remerciements s'adressent aux membres de jury qui ont accepté d'examiner notre travail.

Nous tenons également à exprimer nos chaleureux remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce modeste travail :

- Le personnel de la direction des PME.*
- Le personnel de la DPSB.*
- Les entrepreneurs qui ont accepté de répondre à notre questionnaire.*
- Tous nos amis (es), surtout nos collègues de MÈTE.*

Enfin, nous remercions toutes personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail :

A mes chers parents

A mes chers sœurs et frères

A mes chers neveux

A Ma binôme : Hanane et toute sa famille

A mes meilleurs amis (es) Kahina et Hanane

A mon encadreur D^R Boumoula Samir

A Toute la promotion METE (sciences de gestion) 2015.

Et à tous ceux qui me connaissent de près ou de loin.

SABRINA.B

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

Mes très chers parents qui m'ont toujours poussé vers la réussite.

La mémoire de mes grands parents.

Mes très chers sœurs et frères.

Toute la famille Haddad et Bellil.

Mes chers neveux surtout Anais et Aris.

Mon binôme : Sabrina et sa jolie famille surtout Lila.

Mon encadreur D^R Boumoula Samir.

Tous mes ami(e)s, Kahina, Sabrina, Billa, Lynda, Souad et mes copines de la chambre (D105).

La promotion METE.

A tous ceux qui me sont chers

Hanane.H

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Notions, concepts et considérations théoriques générales.....	5
Introduction.....	5
Section1 : Généralités sur les PME.....	5
1-Emergence de concept de la PME.....	5
2-Quelques définitions.....	6
3-Le processus de la création d'entreprise.....	10
4-Classification et caractéristiques des PME.....	12
5-L'importance des PME.....	16
Section2 : Généralités sur le développement local.....	17
1-Emergence de concept du DL.....	17
2-Définition et objectif du DL.....	18
3-Les approches théoriques du DL.....	21
4-Les composantes du développement local.....	24
5-Les modes du développement local.....	26
6-Les conditions de développement local.....	27
7-Les enjeux du développement local.....	27
Conclusion.....	28
Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie.....	29
Introduction.....	29
Section 1 : Etat des lieux des PME algériennes.....	29
1-Définition et genèse des PME en Algérie	29
2-Evolution et répartition des PME en Algérie.....	34
3-Caractéristiques et contraintes des PME en Algérie	38
4-Présentation de quelques dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise en Algérie...43	
5-Les facteurs de la localisation des l'entreprises.....	46
Section 2: L'impact de la création des PME sur le développement local en Algérie.....	49
1-La problématique du développement local en Algérie.....	49
2-La place et le rôle des PME dans le développement de l'économie national selon les indicateurs macroéconomiques.....	54
3-L'impact des PME sur le développement local.....	56

4-Perspectives de développement des PME en Algérie.....	57
Conclusion.....	59
Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia	61
Introduction.....	61
Section 1 : Présentation du cadre d'étude et d'enquête de terrain	61
1-Présentation de la wilaya de Bejaia.....	61
2-La démarche méthodologique de l'enquête de terrain.....	68
Section 2 : Résultats de l'enquête et analyse de données.....	71
1-Caractéristiques général sur les entreprises enquêtées.....	71
2-Facteurs de localisation des PME enquêtées.....	77
3-Interface PME/collectivités locales.....	78
4-La contribution des PME enquêtées au développement local dans la commune de Bejaia..	79
5-Les difficultés et les solutions envisagées.....	82
Conclusion.....	83
Conclusion générale.....	84
Bibliographie.....	86
Annexes.....	88

INTRODUCTION

GENERALE

Depuis quelques années, les organismes internationaux se sont lancés dans des programmes d'action visant à étudier la dynamique entrepreneuriale et les politiques mises en œuvre par les pays pour stimuler et faciliter la création d'entreprise.

Dans un contexte de faible croissance économique et de libéralisation des marchés, la création d'entreprises quelque soit son type, occupe aujourd'hui une place incontournable au sein de développement économique des pays. C'est pourquoi *les apports de l'entrepreneuriat à l'économie et à la société concernent la création d'entreprise, la création d'emplois, l'innovation, le développement de l'esprit d'entreprendre dans les entreprises, organisations et l'accompagnement de changements structurels.*¹

*La création d'entreprises constitue, très souvent, une modalité forte d'accompagnement des processus de mutations structurelles et de changements de l'environnement politique, technologique, social ou organisationnel.*² Toutefois la création d'entreprise proprement attire de plus en plus l'attention, au point que ses statistiques reflètent la dynamique économique d'une région ou d'un pays.

A la différence des grandes entreprises et groupes industriels, les PME sont devenues dès les années 70 un acteur principal de la croissance économique des nations. C'est pourquoi la création des PME constitue le moteur de renouvellement du tissu économique et de création d'emploi et de richesse ainsi que la production de biens et de services.

L'Algérie et depuis son indépendance a essayé de développer le secteur industriel pour diversifier et améliorer son économie. C'est pourquoi elle s'est intéressé de plus en plus à la création des PME vers la fin des années 80, en conséquence de choc pétrolier 1986 où l'initiative privée a été enfin libérée. Elle a été concrétisée par la création du ministère de la PME en 1992, la promulgation du code des investissements en 1993 et la mise en place de différents dispositifs de création d'entreprises (comme ANSEJ, CNAC, ENGEM, ANEM,...), et cela pour protéger et améliorer le secteur privé mais aussi pour faciliter et encourager les gens a investir et créer des entreprises.

Le développement local est un concept multidimensionnel qui englobe une dimension d'une collectivité territoriale (économique, sociale, politique, culturelle, physique ou administrative).

¹ Alain Fayolle, « Introduction à l'entrepreneuriat », Edition Dunod, Paris, 2005. Page 16.

² Idem. Page22.

*Le développement local est un phénomène qui affecte l'ensemble de l'organisation sociale et culturelle d'une collectivité*³, il fait face à plusieurs défis, y compris de répondre aux besoins des populations et assurer un développement économique et social à l'échelle du territoire.

La wilaya de Bejaia est comptée parmi les régions qui jouissent d'un certain pouvoir d'attractivité et de compétitivité, elle est dotée d'un tissu économique important qui été classé la quatrième au niveau national en terme de nombre des PME créés, soit 4,68% en 2013 ⁴. C'est pourquoi on a choisie cette wilaya pour interpréter notre étude, et plus précisément au niveau de la commune de Bejaia qui a un nombre important de PME, soit 33% au cours de l'années 2014 ⁵.

Problématique

Dans notre recherche, nous nous intéressons à l'analyse de deux concepts : le développement local et la création des PME, et l'impact de cette dernière au développement local dans la wilaya de Bejaia à travers l'étude de cas de chef lieu.

Pour mieux cerner ce travail on va essayer de répondre à la question principale suivante :

- **Quel est l'impact de la création des PME sur le développement local dans la commune de Bejaia ?**

Le but de notre recherche est double, d'une part, il s'agit de cerner le phénomène de la création des entreprises en Algérie en essayant de comprendre les déterminants aussi que les obstacles y afférents de la création de l'entreprise. D'autre part, étudier l'impact des PME sur le développement local dans la wilaya de Bejaia.

³ A.Jacques Ardoino, Gilbert Durand et Michel Maffesoli, « Développement local et intervention sociale », Edition l'Harmattan, 2003, Paris. Page 21.

⁴ Bulletin d'information statistique de la PME N° 23.

⁵ La direction des PME de Bejaia (données 2014)..

De cette question centrale, déroule un certains nombres de questions secondaires à savoir :

- ✓ Quels sont les caractéristiques des PME Algériennes ?
- ✓ Quel sont les facteurs de localisation qui déterminent le choix d'implantation des entreprises sur un territoire donné ?

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous avons proposé les hypothèses suivantes :

- La création des PME a des impacts positifs sur le développement local de la commune de Bejaia, qui concerne l'amélioration de niveau de vie des habitants notamment par la création d'emplois et l'innovation des produits qui rendre le territoire attractif et compétitif.
- Les PME Algériennes se caractérisent par une prédominance des secteurs BTPH et services, dans la catégorie des micro-entreprises (moins de 10 salariés).

Méthodologie d'approche

Pour mieux cerner notre travail, nous avons adopté la méthodologie d'approche suivante qui comporte deux niveaux d'analyse :

-Une partie théorique qu'est basée sur une recherche bibliographique et documentaire (livres, thèses mémoires, articles scientifique, sites internet,...etc). Pour préciser les différents concepts et éléments théoriques en rapport avec notre problématique.

-Une partie expérimentale qui se base sur une enquête de terrain par questionnaires adressées aux responsables des différentes entreprises enquêtés, et une collecte des données à travers la direction des PME et la DPSB de la wilaya de Bejaia.

Plan du travail

Notre recherche s'effectue suivant un plan de travail théorique et pratique qui se présente sous forme de trois (03) chapitres (deux théoriques et un pratique) dont chacun regroupe deux sections :

Le premier chapitre est consacré sur les PME et le développement local, où nous tenterons d'expliquer les concepts principaux, les notions et l'émergence dans chacun d'eux, sans oublier leur importance et rôle.

Le deuxième chapitre intitulé « les PME et le DL en Algérie », où nous allons présenter leurs évolutions et le lien qui pourrait exister entre eux.

Enfin, le troisième chapitre nous le consacrerons à notre cas pratique où nous allons présenter le milieu de notre étude et la démarche méthodologique et on va essayer de répondre à notre problématique par le traitement de nos questionnaires et analyser ces données.

CHAPITRE I :

Notions, concepts et
considérations théoriques
générales

Introduction

La création d'entreprises ou l'entrepreneuriat est reconnu aujourd'hui comme étant de phénomène vital pour la société, par leur contribution à la régénération et au développement de l'économie.

Les PME sont devenues au cours de ces dernières années une force essentielle pour le développement d'un territoire, où nous trouvons, par exemple le développement local qui est placé dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles.

Dans ce premier chapitre qui est divisé en deux sections consacrées aux généralités sur les PME et le développement local, nous allons essayer d'aborder et d'expliquer les concepts principaux, à savoir le développement local et l'entreprise.

Section1 : Généralités sur les PME

Nous allons dans cette première section développer le contenu de la notion du « PME » dans son sens général, ainsi que la définition, les caractéristiques, son importance, ...etc.

1-Emergence de concept de la PME ¹

L'histoire de la PME remonte au 19^{ème} siècle en Europe. A cette époque, l'exploitation agricole, individuelle de commercialisation était les produits du travail.

Les PME est un phénomène très ancien qui était connu depuis ces origines sous la forme artisanale, son émergence est commencer depuis la fin des années 60, où le modèle de développement économique qu'on qualifie souvent de " fordiste " entre en crise, un peu partout dans les pays développés. Les ouvriers spécialisés se révoltent contre les conditions de travail dans les grandes usines taylorisées, tandis que les consommateurs, et particulièrement les jeunes, boudent de plus en plus les produits standardisés que fabriquent ces firmes géantes.

Du côté académique, un certain nombre d'auteurs ont déduit que la logique d'économie d'échelle, qui pousse à la concentration des entreprises (un phénomène très ancien dans le capitalisme), n'opère plus. Dans ce contexte nouveau, les petites entreprises redeviendraient la forme d'organisation la plus adaptée à l'activité économique.

A partir du milieu des années 70, deux courants ont été distingués spécialisés dans l'analyse des PME, d'une part, le courant de la spécificité à pour objet de mettre en évidence

¹ Louis Jacques Filion, Revue internationale P.M.E, « économie et gestion de la petite et moyenne entreprise », vol 10, n° 2, 1997. P131.

les lignes caractéristiques des entreprises de petite taille et de proposer une théorie spécifique de l'organisation PME. D'autre part, le courant de la diversité cherche à établir des typologies, dans le but d'ordonner et de classer l'hétérogénéité du monde des PME. Dans ce cas, la PME est considérée comme un champ de recherche.

Au cours des années 80, les grandes entreprises ont en effet trouvées des réponses, à la crise des années 70. Grâce aux méthodes japonaises de production (élimination des stocks, juste à temps...) et aux techniques de différenciation retardée, ces entreprises sont parvenues à combiner les avantages des faibles coûts liés aux grandes séries et ceux d'une offre beaucoup plus diversifiée que dans les années 60.

2-Quelques définitions

2-1-L'entrepreneuriat

Nous pouvons définir l'entrepreneuriat comme étant le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs : leurs activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leur comportement ainsi que les modes de soutien qui leur sont apportés pour faciliter l'expression d'activités entrepreneuriales.²

L'entrepreneuriat est une dynamique de création et d'exploitation d'une opportunité d'affaires par un ou plusieurs individus via la création de nouvelles organisations à des fins de création de valeur. C'est un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un se définit par rapport à l'autre et vice versa.³

2-2-L'entrepreneur

Là où existe une PME se trouve un entrepreneur qui l'a créée.

L'entrepreneur est une personne créative qui imagine, développe et réalise ses visions. Il peut imaginer la situation, le scénario dans lequel il va s'engager et à partir duquel il va créer son entreprise.⁴

« L'entrepreneur agit, structure et engage son environnement à des fins socio-économique. Son action induit du changement et conduit à une modification partielle d'un ordre existant ». ⁵

D'après le dictionnaire le Petit Robert, le mot « entrepreneur » est :

-celui qui entreprend quelque chose.

-une personne qui se charge de l'exécution d'un travail.

² Louis Jacques Filion, Note de recherche « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances », Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol.10, n° 2, 1997. P 29.

³ Thierry Verstraete, « Histoire d'entreprendre : Les réalités de l'entrepreneuriat », Editions EMS, Paris, 2000. P12.

⁴ Louis Jacques Filion, Idem. P 23.

⁵ Thierry Verstraete, Idem. P 12.

-toute personne qui dirige une entreprise pour son propre compte, et qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, capital, travail), en vue de vendre des produits ou des services.⁶

2-3-L'entreprise

Une entreprise est : « toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique ».⁷

Une entreprise est une organisation ou une unité institutionnelle, engagée dans une activité économique, quel que soit son statut juridique, dont le but est de produire et de fournir des biens ou des services à destination d'un ensemble de clients ou usagers.

2-4-La création d'entreprise

La création d'entreprise « est l'acte fondateur de l'entrepreneuriat, encouragé par les pouvoirs publics, pour développer la création d'emploi, elle est freinée par de nombreux obstacles tant administratifs, qu'économiques, que sociaux, que psychologiques ou que culturels »⁸

La création d'entreprise est l'activité qui consiste à rassembler divers facteurs de production, produisant pour la vente de biens ou services et distribuant des revenus en contrepartie de l'utilisation des facteurs. C'est un moyen de lutter contre le chômage qui favorise la naissance des petites entreprises innovatrices et créatrices d'emploi.

2-5-La PME

Les définitions de la PME sont multipliées, il n'existe pas une définition unique et universelle. Les critères retenus diffèrent selon les textes législatifs ou réglementaires qui mettent en exergue des dispositifs d'aides en direction des PME. Elles peuvent se subdiviser en deux approches distinctes selon les critères de référence utilisés d'une part, les définitions utilisant des critères qualitatifs également dénommés « critères théoriques, sociologiques ou analytiques » et d'autre part, celle utilisant des critères quantitatifs, appelé aussi « descriptifs ».

– L'approche quantitative :

Son critère principal est la taille à laquelle s'ajoutent des paramètres quantitatifs tels que le nombre d'employés, le chiffre d'affaires annuel, le profil brut, la valeur ajoutée, le capital, le patrimoine net,...etc, qui sont utilisés dans les analyses statistiques et dans la plupart des législations qui touchent les PME.

⁶ Rachid ZAMMAR, « Initiation à l'entrepreneuriat », Conférence de Centre d'Etudes Doctorales en Sciences et Technologies de Rabat (CEDESTR), Université Mohammed V-Agbal. P 03.

⁷ Pierre Céliier, Revue du CPA-EG, ENSET de Mohammedia, janvier 2004.

⁸ Boislandelle H.M, « Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils », Economica, Paris, 1998. P 146.

Afin de rendre la définition de la PME plus opérationnelle dans le cadre de cette approche, la Small Business Administration (S.B.A) américaine a établie des critères quantitatifs en terme de nombre d'employés ou de volume de ventes.

Dans le programme de prêts aux PME, la S.B.A a défini la PME comme l'entreprise ne dépassant pas les limites suivantes, qui peuvent encore varier suivant le sous-secteur à l'intérieur du groupe sectoriel décrit dans le tableau suivant.⁹

Tableau n° 01 : Les critères de la Small Business Administration

Groupes d'industries	Critère (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales Annuelles	De 50 à 20 millions \$ selon les sous-secteurs
Construction	Recettes maximales Annuelles	De 7 à 17 millions \$ selon les sous-secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500 \$ selon les sous- secteurs
Transports	Recettes maximales annuelles	De 7 à 25 millions \$ selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions \$ selon les sous- secteurs
Agriculture	Recettes maximales annuelles	De 5 à 9 millions \$ selon les sous-secteurs
Services	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3,5 à 21,5 millions \$ selon les sous-secteurs

Source : ROBERT WTTTERWULGHE, La PME une entreprise humaine, Boeck, Paris, 2008. P26.

– **L'approche qualitative :**

Cette approche tente pour sa part de classer les entreprises en considérant leurs relations avec leur environnement, qui peuvent être regroupées en quatre grands groupes (Julien, 1990). On retrouve dans le premier groupe les typologies s'appuyant sur l'origine de la propriété, dans le second, les typologies utilisant le type d'objectifs de la direction, la stratégie poursuivie ou le potentiel de la firme, dans le troisième les typologies basées sur l'évolution

⁹ Robert Wtterwulghe, « Les PME une entreprise humaine », 2^{ème} tirage, Boeck, Paris, 2008. Page 25.

ou le stade de développement ou d'organisation de la firme et, finalement, dans le quatrième groupe, les typologies selon les secteurs, les types ou les opportunités de marché.¹⁰

L'approche qualitative rejoint plus la réalité socio-économique, par son caractère descriptif. Elle englobe la responsabilité personnelle du dirigeant, la propriété personnelle ou familiale du patrimoine social. Selon la Confédération Générale des PME (CGPME) : « *La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire, et qui est directement lié à la vie de l'entreprise* ». ¹¹

Dés avril 1996, l'Union Européenne (EU) a apporté une recommandation établissant une première définition commune des PME qui repose sur deux critères quantitatifs et un qualitatif : l'effectif, le chiffre d'affaire et le bilan annuel ainsi que l'autonomie de l'entreprise. En d'autres termes :

- La « **micro-entreprise** » : est celle dont l'effectif ne dépasse pas les 10 employés ;
- La « **petite entreprise** » : se doit d'employer moins de 50 salariés, et réalise un chiffre d'affaire de moins de 7 millions d'euros, dont le bilan annuel ne dépasse pas les 27 millions d'euros ;
- La « **moyenne entreprise** » : correspond à moins de 250 salariés, et réalise un chiffre d'affaire annuel de moins de 40 millions d'euros dont le bilan annuel ne dépasse pas 27 millions d'euros ;

Cette définition a été actualisée en 2005. En tenant compte des développements économiques survenus depuis 1996.

Ainsi, selon la terminologie retenue par la commission Européenne:¹²

- Une « **micro-entreprise** » : une entreprise qui emploie moins de 10 salariés *et* dont le chiffre d'affaires annuel *ou* le total du bilan annuel ne dépassent pas 2 millions d'Euros.
- Une « **petite entreprise** » : une entreprise qui emploie moins de 50 salariés *et* dont le chiffre d'affaires annuel *ou* le total du bilan annuel ne dépassent pas 10 millions d'Euros.

¹⁰ MARC DÉSAULNIERS, « Les alliances logistiques à l'exportation chez les PME manufacturières Québécoises : une analyse de cas multiples », Exigences partielles de la maîtrise en gestion et de leur environnement, Université du Québec, 1998. P 22.

¹¹ Robert Wtterwulge, Idem. P 14.

¹² Pierre Célier, Idem.

- Une « **PME** »: une entreprise qui emploie moins de 250 personnes *et* dont le Chiffre d’Affaires annuel n’excède pas 50 millions d’Euros *ou* dont le total du bilan n’excède pas 43 millions d’Euros.

3-Le processus de la création d’entreprise

La création d’entreprise constitue la manifestation la plus visible de l’entrepreneuriat. Elle se décline par quatre phases :¹³

La première phase du processus entrepreneurial est la propension. Pour FAYOULLE, la propension entrepreneuriale est "*une inclination, un penchant à s’engager dans une démarche entrepreneuriale*". K.E. LEARNED considère la propension à créer comme une combinaison des caractéristiques psychologiques et d’expériences professionnelles qui augmente la probabilité pour certains individus à tenter l’aventure entrepreneuriale. La propension entrepreneuriale signifie la sensibilisation à la création d’entreprise ; cette sensibilisation est influencée par son environnement, notamment la famille, les proches, la formation et ses propres expériences entrepreneuriales.

La deuxième phase est l’intention entrepreneuriale, elle est caractérisée par l’existence d’une idée ou d’un projet d’affaire plus ou moins formalisé, et par l’engagement personnel dans le processus de création d’entreprise. Bird (1988) définit cette intention entrepreneuriale comme étant « l’état d’esprit qui dirige l’attention de l’individu et qui le mène à l’action ». Cette phase représente une étape nécessaire au cheminement motivationnel vers le comportement.

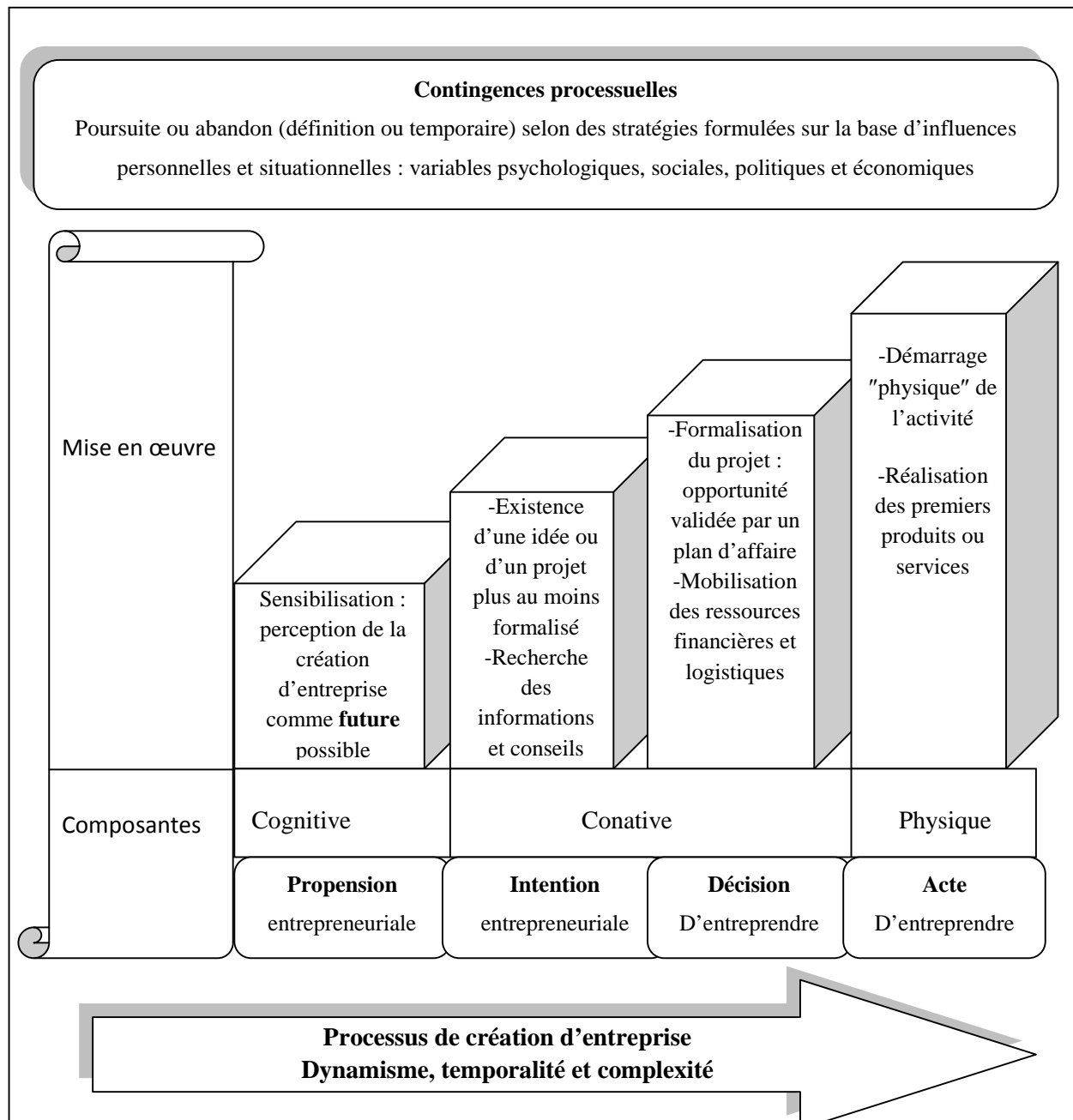
La troisième phase correspond à la décision entrepreneuriale, elle se distingue de la phase précédente par deux dimensions essentielles : la formalisation de l’idée ou de projet qui a été achevée dans ses dimensions stratégiques, et les ressources de différentes natures (humaines, financières et logistiques) sont mobilisées.

La dernière phase est l’acte d’entreprendre, elle correspond au démarrage physique de l’activité qui se manifeste par la réalisation des premiers produits ou services.

Les quatre phases du processus de création d’entreprise sont résumées comme suit dans la figure n°01 :

¹³ NASROU Nacéra, « Dynamique entrepreneuriale et déterminants de la création des PME dans la wilaya de Bejaia », Mémoire de Magister en science de gestion, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2011. P 40.

Figure n° 01 : Processus de création d'entreprise



Source : TOUNES Azzedine, « L'entrepreneuriat : théories, acteurs et pratiques », Edition Sanabil, Riadh Zghal, 2007. Page 75.

L'intérêt de l'outil présenté en figure 1 est de faciliter le positionnement des chercheurs dans le champ de l'entrepreneuriat. Cet outil conjugue les stades du processus de création (la dimension processuelle) avec leurs composantes cognitive (les perceptions), conative (les actions sont orientées vers le comportement souhaité) et physique (comportement concrétisé).

4-Classification et caractéristiques des PME

4-1-La classification des PME

Les entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères :¹⁴

4-1-1-Classification selon le secteur économique (déterminé par leur activité principale)

-Secteur primaire (agriculture, pêche,..) : ce secteur regroupe toutes les entreprises dont l'activité principale est en rapport avec la nature, c'est-à-dire celles qui travaillent dans les domaines de l'extraction ou l'exploitation forestière.

-Secteur secondaire (industrie, bâtiment et travaux publics) : qui regroupe toutes les entreprises ayant comme activité la transformation de matières premières en produits finis et englobe donc toutes les industries dont l'activité principale consiste à produire des biens économiques.

-Secteur tertiaire (services) : qui rassemble toutes les entreprises prestataires de services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir : les activités de distribution, de transport, de loisir, de crédit, d'assurance, hôtellerie, les banques,...

On distingue aussi parfois un secteur quaternaire qui regrouperait les entreprises de communication (recherche, développement et information).

4-1-2-Classification selon la taille

Les entreprises ont des tailles différentes. Selon sa dimension, l'entreprise va du simple atelier jusqu'à la grande entreprise.

-Les très petites entreprises (micro-entreprise) qui emploient moins de 5 employés

-Les petites entreprises (PE) qui emploient un effectif compris entre 5 et 10 salariés

-Les moyennes entreprises (ME) employant un effectif compris entre 10 et 100 salariés (ce nombre peut aller à 500)

-Les grandes entreprises qui emploient plus de 500 salariés.

-Groupe d'entreprises : comporte une société mère et des filiales

-Entreprise étendue (ou en réseau, ou matricielle, ou virtuelle) : comprend une entreprise pilote travaillant avec de nombreuses entreprises partenaires.

¹⁴ Rachid ZAMMAR, Idem. P 03.

4-1-3-Classification selon la branche et secteur d'activité

À la différence du secteur, qui rassemble des activités variées, la branche ne regroupe que les entreprises fabriquant, à titre principal, la même catégorie de biens.

Les entreprises d'une même branche ont pour points communs :

- l'usage d'une même technique ;
- l'utilisation des mêmes matières premières ;
- des intérêts communs dans certains domaines : ce qui leur permet de regrouper certaines de leurs activités et de créer des services communs, notamment de recherche, d'achat ou de vente, filiales communes.

4-1-4-Classification selon le statut juridique

Cette classification permet de distinguer entre :

A/ Les entreprises du secteur public :

- Les entreprises publiques : ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'Etat; ce dernier détient l'intégralité du capital, le pouvoir de gestion et de décision.
- Les entreprises semi-publiques : ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics : choix des investissements, niveau des prix, politique de l'emploi...etc, mais où des personnes privées participent au financement et/ou à la gestion.

B/ Les entreprises privées : Le secteur privé regroupe les entreprises dont les capitaux nécessaires sont apportés par des personnes relève d'une famille, d'une personne ou d'une association de personnes cette diversité permet la distinction suivante :

- L'entreprise individuelle (EI) qui appartient en totalité à une seule personne qui assure la gestion et la direction.
- La société en non collectif (SNC) : c'est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun leurs biens ou leur travail ou les deux à la fois en vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter.
- La société à responsabilité limitée (SARL) : est un type mixte entre la société de personnes et société de capitaux. Le capital est divisé en parts sociales non négociables, leur responsabilité est limitée à leur apport, cette dernière comporte au minimum deux et au maximum cinquante associés.
- Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée(EURL) : est une variante de la SARL avec une seule personne physique ou moral, elle permet une distinction entre les patrimoines de l'entreprise et du propriétaire.la responsabilité est limité à l'apport des capitaux.

-La société en commandité par actions (SCA) ou bien (SPA) : a un fonctionnement assez complexe, c'est une firme juridique particulière avec une séparation très nette des responsabilités entre les commandités qui assurent la gestion, prennent les risques et les commanditaires qui apportent les capitaux sans participer à la gestion.

-Sociétés coopératives réunissent des personnes qui désirent mettre en commun leurs économies ainsi que leurs compétences pour l'autosatisfaction des besoins spécifiques (logement, consommation) sans chercher le profit.

-Les sociétés mutualistes : sont des organismes ne poursuivant pas de but lucratif où les membres s'assurent mutuellement contre certains risques.

4-2-Les caractéristiques des PME

Inversement à la définition apportée à la PME diffère d'un pays à l'autre, la PME présente des caractéristiques spécifiques communes à travers le monde. Ce sont des caractéristiques propres que leurs confère leurs tailles, leur organisation est leur hétérogénéité, qui peuvent être résumées comme suit : ¹⁵

-La petite taille : caractérisée par une structure simple, des contacts directs, une distance hiérarchique moindre, des relations de travail plutôt informelles. Les PME impliquent qu'elles gèrent un plus faible volume de ressources financières induisant un faible volume de ressources techniques et immatérielles et une faible spécialisation.

-La centralisation et personnalisation de la gestion autour du propriétaire dirigeant : c'est-à-dire la centralisation de la prise de décision chez un seul individu qui est le plus souvent le propriétaire-dirigeant.

-Une faible spécialisation du travail : les employés doivent généralement être capables de changer de poste de travail ou de fonction. Les équipements doivent permettre la flexibilité de la production en étant capables de produire à un coût compétitif des petites séries variées.

-Une stratégie intuitive ou peu formalisée, forte proximité des acteurs : le dirigeant est suffisamment proche de ses collaborateurs et employés pour leur expliquer oralement les changements qu'il impose sans formaliser par écrit sa stratégie (le cycle de décision stratégique se situe dans le court terme).

-Un système d'information externe simple basé sur les contacts directs, et un système interne peu formalisé : le système d'information des PME est caractérisé par le dialogue et le contact direct, l'information transmise étant tacite et peu codifiée.

¹⁵ Moez AHMED, « Les sources de financement des PME et la mise en place du marché alternatif tunisien », Mémoire online, Maitrise en sciences comptables, IHEC Carthage, 2007.

- La plupart des PME ont le statut juridique d'une société à responsabilité limitée (SARL) ou bien d'une société anonyme (SA). Ces SA sont en réalité des entreprises familiales camouflées en fausses sociétés des capitaux. Le caractère familial de la majorité des PME a pour conséquence une forte répercussion des établissements familiaux sur la vie de l'entreprise et réciproquement.

-Les forces de la PME : ¹⁶

- La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement. Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure, ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise (GE).
- Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également, de manière plus efficace, même si elle revêt un caractère informel.
- Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une GE. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME, car, cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une GE. en cas de licenciement; de plus la taille de la PME, permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions.
- La modestie de la taille des PME leur permet une gestion du personnel plus efficace et plus économe.

-Les faiblesses de la PME : ¹⁷

- La taille de la PME est aussi un handicap; en effet, la PME est fragile de par son domaine d'activité; si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit.
- La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important.
- La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement. En effet, les banques sont souvent réticentes à accorder des crédits quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes.
- Les micro-entreprises et les petites entreprises, pour la plupart d'entre elles, tiennent une comptabilité incomplète et inadéquate.
- Quasi absence de niveaux hiérarchiques.

¹⁶ Moez AHMED, Idem.

¹⁷ Moez AHMED, Idem.

Il en résulte que les PME sont caractérisées par l'unicité de la direction d'une part : En effet, celui qui possède le contrôle exerce lui-même la direction d'où la corrélation entre la démarche de l'entreprise et la nature de son chef. D'autre part, les PME sont caractérisées par l'utilisation des méthodes de gestion peu développées.

De ce fait, les PME possèdent une capacité d'adaptation rapide aux événements et aux fluctuations de l'environnement économique et ce, grâce à la simplicité de leurs structures et la faiblesse de leurs engagements.

5-L'importance des PME

Les PME jouent un rôle important dans le monde entier, qui réside particulièrement dans des avantages politiques, économiques et sociaux qui offrent son importance au regard de sa contribution au développement.

5-1-Sur le plan politique : l'existence des PME dans les pays favorise la naissance d'une génération des entrepreneurs nationaux. Elle permet aussi de lancer et de consolider le tissu économique adapté aux besoins du pays.

5-2-sur le plan économique : les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique, ainsi que dans le développement régional et local, elles constituent la force motrice du développement dans la plupart des pays du monde et un axe majeur de la lutte contre la pauvreté.¹⁸

La création des PME favorise particulièrement la diversification de la structure industrielle, en même temps qu'elle aide à exploiter des ressources inutilisées recelant ainsi la formation de capital.

En effet, lorsque la demande d'un produit déterminé est restreinte à la production des petites quantités, est souvent la seule solution de rechange à l'importation. La petite et moyenne entreprise facilite par conséquent la substitution de fabrication locale aux importations.

Dans la zone de l'OCDE, les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique et ce sont elles qui créent la plupart des emplois nouveaux. Plus de 95 % des entreprises de cette zone sont des PME, qui représentent 60 à 70 % de l'emploi dans la plupart des pays. A mesure que les grandes entreprises réduisent leurs effectifs et externalisent de plus en plus de fonctions, le poids des PME dans l'économie s'accroît. En outre, la croissance

¹⁸ Synthèses de l'OCDE, « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », Juin 2000.

de la productivité et par conséquent de l'économie tient en grande partie à la concurrence liée à la naissance et la mort, l'entrée et la sortie des petites entreprises.¹⁹

Comme elles participent aussi d'une grande part dans la formation du produit intérieur brut (PIB) de ces économies. Selon l'OCDE les PME représentent 30 à 70% du PIB des économies occidentales.²⁰

5-3-Sur le plan social : le secteur de PME dynamique est important pour la création d'emplois, l'augmentation de la compétitivité, la restructuration et la redynamisation des économies ainsi pour la lutte contre la pauvreté.²¹ En plus de sa contribution à la création de richesse, la PME joue un rôle important dans la résorption du chômage à travers sa capacité à créer de l'emploi, elles favorisent aussi la répartition des richesses entre différentes couches de la population.

Les PME sont les centres de développement de la main d'œuvre et de l'esprit d'entreprises

Section2 : Généralités sur le développement local

Dans cette section, nous exposons le cadre conceptuel concernant le développement local afin de mieux comprendre ces concepts.

1-Emergence de concept du DL

L'idée du développement local tire son origine de théorie du développement endogène développée par John Friedman et Walter Sthor vers la fin des années 50. C'est une approche volontariste de développement, basée sur un territoire limité qui voit dans le développement une démarche partant du bas et privilégiant les ressources endogènes. Elle met l'accent sur la nécessité de prendre en compte les valeurs culturelles et les usages traditionnels locaux et fait appel aux différents modes de coopération.

Mais sur le plan pratique et opérationnel, le développement local est corrélativement nouveau, il est apparu en France en 1962 dans un plan intérimaire de l'Etat puis, en 1965, en Bretagne centrale, lors d'un mouvement de mobilisation des habitants du pays du Mené, les premières expériences de développement local ont été amorcées sur des territoires ruraux qui

¹⁹ Synthèse «Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », L'Observateur OCDE, Juin 2000. P 02.

²⁰ Rapport d'information n°374, « Aider les PME : l'exemple Américain », Site internet : <http://www.senat.fr/rap/r96-374/r96-3742.html>

²¹ 2ème CONFÉRENCE DE L'OCDE DES MINISTRES EN CHARGE DES PME, « Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondiale : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée, Istanbul-Turquie, 3-5 juin 2004. P 09.

demeuraient marginalisés par la « grande économie », et ensuite elle est étendue aux territoires urbains.²²

L'originalité de la notion réside, outre ses éléments de concertation des acteurs, dans sa démarche globale et durable. D'après Michel Rocard en 1970, le développement local est une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble, économique, institutionnel social et culturel, visant à créer une dynamique durable sur un territoire. La seconde spécificité du développement local se trouve dans sa connotation humaniste, mettant en avant l'aspect des ressources humaines. Bernard Pecqueur constate que le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent.²³

L'expression "initiative locale" selon E. J. Blakeley, (1989) a donné des interventions venant des différents paliers gouvernementaux, des entreprises, des syndicats, du milieu associatif afin de favoriser l'emploi et les revenus dans une région bien délimitée.²⁴

2-Définition et objectif du développement local

2-1-Quelques définitions

Avant de passer à la présentation du développement local, on va exposer un petit aperçu sur la notion du territoire, développement et local :

2-2-1-Le développement

On accorde différents qualificatifs au développement, nous allons voir l'appellation développement économique, puis le développement durable qui ont une signification importante dans la notion de développement local.

-Le développement économique : c'est un développement qui fait référence à l'ensemble des mutations positives (techniques, démographiques, sociales, sanitaires...) que peut connaître une zone géographique (monde, continent, pays, région...). Il nécessite notamment de la création de richesse, on parle alors d'amélioration du bien-être social (au sens économique).

-Le développement durable : selon la définition de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement* : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux

²² Pierre-Noel Denieuil, Mohamed Madoui, « Entrepreneurs maghrébins : Terrains en développement », Edition Karthala et IRMC, Paris, 2011. P 295.

²³ Pierre-Noel Denieuil, Mohamed Madoui, Idem.

²⁴ André Joyal, « PME et développement territorial », Professeur d'économie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Horizon Local 1996.

leurs ». Cette notion met l'accent surtout sur le concept de " besoins ", impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Le développement correspond à une évolution durable des mentalités et des structures, qui est à l'origine du phénomène de croissance et de sa prolongation dans le temps. Il fait de transformations et mutations structurelles qui provoquent le passage d'un système à un autre, passage considéré comme un progrès d'après une échelle de valeurs données.²⁵

Le développement est un mouvement culturel, économique et social, qui tend à améliorer le bien être d'une société il doit commencer au niveau local et se propage à des niveaux supérieurs.

2-2-2-Le local

En géographie, le local est un phénomène dont l'extension spatiale est inférieure à la dizaine de kilomètres carrés qui repose sur la notion du territoire.

Un territoire se définit soit par une homogénéité physique et géographique comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (on parle ainsi de « territoire national »), soit par une identité socioculturelle, ou encore par une localisation sectorielle et industrielle (territoire montagneux, territoire linguistique, etc).²⁶

Le local est une entité territoriale limitée administrativement qui possède une capacité d'autonomie et une certaine capacité de décision. C'est un résultat de l'interaction des dimensions spatiales, sociales, politiques et économiques.

Donc, le local pourrait constituer le cadre légal et pertinent de développement et d'intervention d'aménagement.²⁷

2-2-3-Le développement local

Le développement local est une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentiels locaux, mise sur les acteurs locaux et la dynamique qui les anime, et interprète et tire avantage des politiques gouvernementales et de l'aide externe.²⁸

Tel que défini dans la littérature, le développement local est un concept multidimensionnel, il englobe toutes les dimensions d'une collectivité territoriale qu'elles soient économique, sociale, politique, culturelle, physique ou administrative. Il met l'accent sur le potentiel des collectivités locales et la dynamique qui anime leurs acteurs. C'est un

²⁵ Matouk BELATTAF, « Economie du développement », Office des publications universitaires, Alger, Février 2010. P 34.

²⁶ Pierre-Noel Denieuil, Mohamed Madoui. Idem. P 297.

²⁷ AGAGUENIA Siham, « Principes d'aménagement pour un développement local durable d'un territoire montagneux du littoral », Mémoire de magistère en Aménagement du Territoire, Université Badji Mokhtar-Annaba, Faculté des sciences de la terre, 2010. P 16.

²⁸ Rapport n°1, « Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking », Document de travail n°33, Septembre 2011, Algérie. P 07.

processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ces citoyens.

“**Bernard Pecqueur**“ dans son ouvrage « Le développement Local : mode ou modèle » définit le développement Local comme une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent.²⁹

Le DL ce serait un enrichissement économique et social sur un territoire, à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies.

2-2-4-La décentralisation

La décentralisation vise à donner aux collectivités territoriales ou locales (régions, départements et communes) des compétences propres, à faire élire leurs autorités par la population et à assurer ainsi un meilleur équilibre des pouvoirs sur l'ensemble du territoire.

2-2-L'objectif du développement local

D'un point de vue général, le développement local doit répondre aux exigences suivantes :³⁰

2-2-1-Sur le plan économique : le développement local doit atteindre des objectifs précis :

- Valoriser localement les ressources existantes et potentielles en vue de produire des biens et services capables de satisfaire les besoins du marché local et des marchés lointains (régional, national et international) en mettant en valeur les compétences des producteurs, des commerçants et les caractéristiques des produits travaillés ou fabriqués (qualité/ prix...)
- Diversifier les activités en cherchant la meilleure combinaison des compétences et potentialités des différents opérateurs permettant la réalisation de revenus conséquents élevés qui vont permettre la programmation et la réalisation de nouveaux investissements économiques et sociaux créateurs d'emploi nouveaux.
- Favoriser l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production en vue de rechercher une intégration économique capable de soutenir la création d'un tissu d'activités interactives.

²⁹ Bernard Pecqueur, « Le développement local: mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.

³⁰ Abdelbaki SMATI, « NATURE DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS SON FINANCEMENT », Centre universitaire de Souk-Ahras, Recherches économiques et managériale – N° 5/ Juin 2008. P 85.

2-2-2-Sur le plan social : le développement local doit remédier à des évolutions néfastes telles que le chômage, l'exode rural et la paupérisation de larges couches de la population. De ce fait, il repose sur des propositions concrètes et précises :

- Définir et prendre en charge les besoins fondamentaux de la population ce qui rend l'accès aux différents services sociaux accessible à tout le monde.
- Réduire les facteurs de vulnérabilité des populations locales par le renforcement des structures de santé, de formation, de culture, pour réduire la pauvreté en s'attaquant directement aux inégalités et en assurant l'égalité des chances au plan économique et social.

Il appelle aussi des conditions particulières dont le pouvoir politique central est le garant, à savoir :

- Le droit de s'associer et la liberté d'expression pour que chacun exprime son point de vue et participe à la définition et la réalisation des objectifs de développement.
- Le droit de regard plus important dans la conduite et la gestion des affaires concernant ces populations notamment leur développement et ceci dans le cadre de la « gouvernance participative » pour lutter contre leur désaffection qui pourrait constituer un obstacle majeur à toute opération de changement d'envergure.
- Et, en dernier ressort cela permettra la réconciliation des citoyens avec leurs élus ce qui pourrait consacrer un renouveau de la démocratie et montrer une autre image de l'imaginaire politique. En définitive, l'élaboration d'un plan de développement local constitue un outil adapté pour engager les actions à mener.
- Aiguiser les solidarités réelles ou éventuelles autour d'un projet visant à transformer en profondeur l'état du territoire.

3-Les approches théoriques du DL

On distingue deux approches de développement local : l'approche territoriale et l'approche régulationniste.

3-1-L'approche territoriale

Cette approche qui se base sur la proximité géographique des différents acteurs. Elle rassemble trois approches territoriales : les districts industriels, les milieux innovateurs et les SPL.

3-1-1-Les districts industriels ³¹

Le concept de district industriel forgé par l'économiste britannique Marshall à la fin du XIX siècle peut être considéré comme une base théorique pour le développement local. En effet, ce concept qualifie la présence, au sein d'un territoire de petite taille, d'une gamme de petites et moyennes entreprises organisées autour d'un métier industriel, voire de plusieurs métiers, dont le développement dépend des fortes relations qu'elles entretiennent entre elles et avec les communautés locales. L'intensité de ces relations s'explique par le partage d'une culture commune des relations économiques et sociales considérée comme une ressource propre au territoire. Dans les années 1970, ce concept a été utilisé par des économistes italiens (G.Becattini) pour décrire l'organisation industrielle de la Troisième Italie (Italie du Centre et du Nord-est). En France, cette analyse a suscité l'intérêt de certains économistes qui ont proposé la notion de «systèmes industriels localisés» pour décrire l'organisation économique de territoires comme le Choletais (textile). Afin d'élargir le champ de l'analyse aux autres secteurs économiques, ils ont ultérieurement proposé la notion de «système productif localisé» (SPL).

3-1-2-Les systèmes productifs localisé (SPL) ³²

Le SPL est une notion dérivée du concept Marshallien de « district industriel », il est une synthèse des travaux de divers chercheurs qui s'efforcent de donner une réponse à la question du développement à partir d'une analyse dynamique socio-économique locale et une meilleure prise en compte de la variable territoriale.

Un SPL est un groupement d'entreprises, en majorité des PME/PMI qui mutualisent des moyens et développent des complémentarités sur un territoire de proximité, pour améliorer leur efficacité économique. Elles se fédèrent autour d'un projet commun de mutualisation de leurs moyens et/ou de développement de complémentarités dans des domaines aussi variés que la production, le développement commercial et l'export, la communication, la veille et l'innovation technologique, les ressources humaines et la formation, les achats mutualisés. Un SPL est identifié selon 5 critères :

- Concentration de TPE ou PME,
- Appartenance des entreprises à un secteur, couple produit/marché,
- Existence de relations interentreprises fortes,

³¹ Rapport n°1, « Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking », Document de travail n°33, Septembre 2011, Algérie. P 10.

³² Rapport n°1, Idem. P10.

- Accès à un ensemble de services marchands et non marchands afin que les entreprises acquièrent un avantage à être dans le système,
- Idée d'une culture commune.

3-1-3-Les milieux innovateurs

Selon les défenseurs de cette théorie, c'est la notion de «milieu innovateur» qui peut constituer une base théorique pour le développement local. Selon Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale, il existerait des milieux plus ou moins propices au développement selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion.

Un «milieu innovateur» est celui où les entreprises développent des réseaux d'échanges et de coopérations et mobilisent les ressources humaines et matérielles de leur territoire. Ainsi, la notion de « milieu innovateur » permet d'analyser les facteurs de développement économique d'un territoire.

Ces approches considèrent l'espace non pas comme un simple morceau de sol mais comme un ensemble de rapports techniques, économiques ou sociaux, plus ou moins riches en interactions et donnant lieu à des processus d'apprentissages collectifs.

3-2-L'approche régulationniste

Face aux approches territoriales qui tendent à sacraliser le territoire, dans le sens qu'il joue un rôle déterminant dans le processus de développement local (notamment dans le processus de l'innovation), un autre courant de pensée, en mettant en évidence l'extrême variété des territoires, explique le dynamisme du territoire non seulement par la proximité géographique mais aussi par la proximité organisationnelle des entreprises.³³

Cette approche puise ses fondements dans le modèle de l'économie résiliente et régulationniste qui explique le dynamisme du poste fordisme à travers les modes d'organisation et de spatialisation des entreprises, aux rapports entre elles et entre celles-ci et les salariés et aussi à leurs rapports avec les institutions, et qui se présentent en deux concepts fondamentaux : le réseau et la gouvernance.

3-2-1-Le réseau : un réseau d'entreprise désigne « un ensemble de nœuds interconnectés en vue d'une production marchande ». Pour P.Veltz, la logique des externalisations ne se justifie pas par les seules contraintes de concurrence. Elles s'élargissent aux relations de partenariat, aux relations contractuelles et aux relations de coopération. Ainsi, nous assistons à la

³³ Rabah TARMOUL, « Essai de construction de questions indicateurs de développement local : cas de la wilaya de Bejaia », Mémoire de Magister en Sciences Economique, Option : Gestion de développement, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2002. P 39.

transformation de l'organisation hiérarchique à une organisation en réseau où les relations sont structurées horizontalement. C'est les réseaux qui traduisent la régulation des relations entre les entreprises.

3-2-2-La gouvernance : cette notion est introduite par M.Storper et B.Harrison. Elle désigne le mode de régulation des rapports au sein d'un réseau. Elle repose en générale sur la combinaison de différentes formes : hiérarchie, sous-traitance, partenariat...etc. Selon ces deux auteurs, la même organisation industrielle en réseaux de firmes spécialisées peut ressembler à un district italien ou à une forme d'oligopole quasi-intégré (un marché dominé par un petit nombre de firmes concurrentes engagées dans un même processus productif).

Selon l'optique régulationniste, le réseau et la gouvernance tissent des rapports étroits. Le réseau est la dimension spatiale d'une forme de rapports entre entreprises. Les rapports qui se développent dans le réseau sont identifiés par la notion de gouvernance.

4-Les composantes de développement local

Le développement local comporte deux composantes essentielles : une partie Structurale (les structures de gestion) et une partie socio-économique (les acteurs), (figure n02).³⁴

4-1-La partie structurelle : elle se rapporte aux structures de gestion et de financement, c'est-à-dire aux structures décentralisées. Il s'agit de la partie tangible du développement local.

4-2-La partie socioéconomique ou les acteurs de DL : elle concerne les individus et l'interaction entre les différents acteurs qui participent au développement local. « *L'acteur du DL s'impose comme un preneur de risques, voire un petit entrepreneur qui sait mobiliser et rallier son environnement : mobiliser, concerter et risquer dans le cadre d'une concertation interinstitutionnelle* ». ³⁵

Et ainsi, nous trouvons :

4-2-1-Les acteurs institutionnels : ils rassemblent des pouvoirs issus de la légitimité démocratique tels que ; l'Etat et les structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publiques et semi-publics, jouant le rôle de maitrise d'ouvrages, de partenaire ou d'intervenant dans le DL.

³⁴ Rapport n°1, Idem. P 12.

³⁵ Pierre-Noel Denieuil, Mohamed Madoui, Idem. P 301.

4-2-2-La communauté : elle représente l'ensemble des populations vivant et agissant sur un territoire donné. Elle constitue, en fait, les dynamiques et les fondements même du développement local. Elle est hétérogène et constituée de groupes ou chaque membre constitue à son tour l'acteur et le sujet et en même temps objet et bénéficiaire du développement (à travers les divers projets).

4-2-3-Les acteurs économiques : ils correspondent à l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui, à travers les PME, participent à la vie économique locale ou bien influent sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant, offrant des emplois,... il y a lieu d'inclure les banques et les bailleurs de fonds pour leur rôle dynamique dans le financement des investissements, donc de la réalisation des projets. Il n'est pas important qui est le pilier qui prend l'initiative et qui pilote effectivement le développement (c'est la collectivité Locale en général), mais l'absence de l'un des autres est inévitablement un facteur d'échec, au moins à long terme.

La prise en compte des parties structurelle et socio-économique est non seulement nécessaire, mais absolument fondamentale à tout processus de développement local. D'ailleurs, la réussite d'un tel processus en dépend et implique forcément de concilier ces deux composantes

Les deux composantes du DL sont résumées comme suit dans la figure n°02 :

Figure n° 02 : Cadre stratégique du développement local



Source : Rapport n°1, « Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking », Document de travail n°33, Septembre 2011, Algérie. Page 13.

5-Les modes de développement local

Il est possible de distinguer trois types de différents processus de développement local qui mettent en relation l'ensemble des acteurs sur un territoire, elles consistent en : processus d'agglomération, spécialisation et spécification.³⁶

5-1-Le processus d'agglomération : se fonde sur la concentration des activités économiques. Cette concentration résulte d'économies externes aux entreprises liées à des économies d'échelles dans le partage de certaines ressources. Il s'agit ici principalement d'externalités pécuniaires provoquées par la concentration des activités et des personnes. La particularité du processus d'agglomération c'est qu'il produit des effets externes qui ne répondent pas à une logique industrielle forte ou qui ne dépendent pas d'un mode de coordination spécifique entre les différents agents. Les avantages naissent de la proximité géographique sont liés à la diversité des acteurs et sont généralement analysés comme des économies d'urbanisation. Le processus d'agglomération peut se développer, se stabiliser ou même décliner en fonction de l'importance des bénéfices engendrés par la concentration en égard des inconvénients présents sur le territoire considéré.

5-2-Le processus de spécialisation : se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique dominée par une activité industrielle ou un produit. Le mot spécialisation possède deux significations, d'une part, le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle, et d'autre part la particularité du tissu a été établie en favorisant l'émergence d'agglomération d'activités qui sont liées soit par leur type d'activité, soit par le produit qu'elles fabriquent. Dans ce processus, se sont les externalités technologiques liées à la proximité qui permettent l'agglomération et la cohérence de ces activités, plus que les externalités pécuniaires.

5-3-Le processus de spécification : se distingue des deux précédents par la capacité qu'il offre au territoire de se doter d'un mode de coordination entre les acteurs qui démultiplie les potentiels de combinaison de ressources complémentaires liées à leurs proximité organisationnelle par le moyen d'une proximité institutionnelle particulièrement forte. Il s'agit donc ici d'une capacité créatrice du tissu qui, en combinant ses ressources et ses actifs, dispose de moyen de mettre en œuvre des stratégies qui inclinent les trajectoires hérité du passé.

³⁶ Sous la dir. Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximités », Ed Hermes Lavoisier, Paris, 2004. P 222.

6-Les conditions de développement local

Les quatre conditions clés du développement local :

- Ancrage territorial des démarches de développement local compris ici comme le dépassement des logiques sectorielles plus que comme une circonscription spatiale de la décision. Le territoire est ici un moyen et non une fin
- Processus d'intégration : c'est la question cruciale de la place du sujet au sein de la société qui est posée ici. Elle revêt des formes multiples (mobilisation locale, implication, citoyenneté).
- Prise en compte des dimensions culturelles : le développement local passe par le repérage d'un système de valeurs, de croyances, de représentations qui doivent agir comme des filtres pour la mise en place des actions sur le territoire.
- Adoption d'un mode de pensée complexe : il s'agit ici de développer des modes d'apprentissage. Le développement n'est pas une logique simple de reproduction mais un processus complexe, cognitif dans lequel les acteurs du territoire doivent s'investir.

7-Les enjeux de développement local

La démarche au développement local présente plusieurs enjeux qu'on peut résumer dans les points suivants : ³⁷

- **Enjeu politique / institutionnel** : la coopération entre les différents niveaux du territoire représente un grand stimulateur de développement local.
- **Enjeu économiques** : le marché du travail et de la distribution des biens de consommation s'organise au niveau local, où se construit la modernisation du tissu économique (sous-traitance, relation entre les petites et les grandes entreprises....).
- **Enjeu social** : la diminution de l'esprit de solidarité et le recueil sur l'acteur représente l'un des problèmes majeurs de la société. Désormais, c'est au niveau local que se fait l'emploi et l'insertion des exclus.
- **Enjeu culturel** : sans développement culturel, le développement économique ne peut pas exister. Le besoin de maîtriser l'environnement proche fait que beaucoup d'acteurs retrouvent leurs identités à travers l'action locale.

³⁷ Levesque A, Fontan J M, « initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas », Montréal, 1992, p 34.

Conclusion

D'après ce chapitre, les PME sont considérées comme un élément essentiel de l'activité économique où le concept diffère d'un pays à l'autre selon le niveau de progrès. Elles sont devenues une arme pour les différents types de développement dans lequel le développement local.

Dans ce chapitre et dans la 1^{ère} section, nous avons parlé sur l'émergence des PME qui ont été connus depuis la fin des années 60. Nous avons aussi défini la PME selon la SBA et l'EU, où nous trouvons là certains qui utilisent des critères quantitatifs et d'autres qui utilisent des critères qualitatifs.

Nous avons également parlé dans cette section sur les quatre phases de processus de la création d'entreprise, ainsi que les caractéristiques des PME, sa classification (selon la taille, statut juridique, secteur économique,...), et son importance (sur le plan politique, économique et social).

Dans la deuxième section, on a expliqué le concept du développement local (émergence, définition, objectif,...), qui se compose de deux approches théoriques, l'approche territoriale qui se base sur la proximité géographique des différents acteurs, et l'approche régulationniste qui se base sur la proximité organisationnelle des entreprises. Nous avons également expliqué ces différents composants, modes et conditions, ainsi que ces enjeux.

Et à la fin peut conclure en disant que la PME est un facteur complémentaire pour le développement local, car elle est capable de résoudre les problèmes socioéconomiques, accroître la richesse et améliorer le niveau d'emploi.

CHAPITRE II :

Les PME et le développement
local en Algérie

Introduction

En Algérie, et depuis l'indépendance, le secteur public a été dominé dans tous les domaines d'activité surtout celles économiques, où elle utilise une industrie basée sur la fabrication des biens d'équipements et des produits intermédiaires.

Au début des années quatre-vingt, le secteur privé a été enfin libéré et cela à cause de la chute des prix du pétrole et la montée de la contestation sociale, qui a poussé les pouvoirs publics algériens pour réformer son économie et libéré le secteur privé.

L'Etat était donc conscient que les grandes entreprises publiques ne pouvaient pas à elles seules, prendre en charge la relance économique et que les PME privées sont susceptibles de jouer un rôle majeur dans la reconstruction de l'économie national.

Comme il est le cas avec le développement local, où été apparait dans la même période que les pme qui était passé par deux périodes, la planification centralisée et celle des réformes.

Nous allons aborder dans ce chapitre pour parler sur la relation entre les PME et le DL et à ce qu'il y a une influence dans ce cas de la part des PME algériennes.

Ce chapitre intitulé « les PME et le DL en Algérie », est réparti en deux sections. La première section analysera l'état des lieux des PME algériennes, à savoir une définition algérienne des PME, évolution et répartition, contraintes,...etc. La deuxième section analysera l'impact de la création des PME sur le développement local en Algérie, à savoir la problématique du DL en Algérie, la place et rôle des PME dans le développement de l'économie national algérien selon les indicateurs macroéconomiques ainsi que son impacts sur le DL, et enfin ces perspectives du développement.

Section 1 : Etat des lieux des PME algériennes

Dans cette section en va essayer d'abord de mettre un petit rappel sur l'évolution et le développement de la PME en Algérie, ainsi que sa définition, caractéristiques, contraintes, quelques dispositifs d'aide à la création de ces entreprises ainsi que les facteurs de la localisation de ces entreprises.

1-Définition et genèse des PME en Algérie

1-1-la définition Algérienne de la PME

En Algérie, il n'existe pas une définition officielle de la PME, où elle a adopté celle de l'EU en 1996 et appliqué dans la Charte de Bologne en juin 2000. Elle est basée sur trois critères suivants :

Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie

-L' effectif : 1 à 250 personnes employant ;

-Le chiffre d'affaires : n'excède pas 2 milliards de dinars, ou le bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars

-L'indépendance de l'entreprise : où le capital ou le droit de vote dans toute PME ne doivent pas être détenus à 25 % et plus par une autre entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises qui ne correspondent pas elles même à la définition de la PME.

Donc la PME, quelque soit son statut juridique, est définie selon la loi d'orientation de 2001, comme étant une entreprise de production des biens et/ou des services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars , ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars et qui respecte le critère de l'indépendance.

On peut distinguer aussi les différents types d'entreprises en Algérie qu'on peut les résumer dans le tableau suivant :

Tableau n° 02 : Les différents types d'entreprises en Algérie

Les Critères Type d'entreprise	L'effectif	Le chiffre d'affaire	L'indépendance de l'entreprise
Très petite entreprise	1 à 9 personnes	n'excède pas 20 millions de DA ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de DA	Le capital ou le droit de vote ne doivent pas être détenus à 25 % et plus par une autre entreprise
Petite entreprise	10 à 49 personnes	n'excède pas 200 millions de DA ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de DA	
Moyenne entreprise	50 à 250 personnes	n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total du bilan n'excède pas 500 millions de DA	

Source : établi par nous à partir de la définition algérienne des PME

1-2-Genèse de développement des PME en Algérie depuis l'indépendance

La récession économique des années 80 due essentiellement à la chute des prix du pétrole¹ et la montée de la contestation sociale, ont poussé les pouvoirs publics algériens à se lancer dans un long processus de réformes économiques, visant à libéraliser l'économie du pays, en se tournant davantage au secteur privé qu'il n'existe plus avant cette date, qu'un rôle secondaire dans son économie.¹

Depuis l'indépendance jusqu'aujourd'hui, les PME algériennes ont passées par plusieurs périodes dans leur évolution, on distingue généralement trois (03) étapes qu'on peut résumer comme suit :²

1-2-1-La période 1962-1982

La plupart des PME qui existaient avant cette période étaient aux mains des colonais. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des Comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.

Cette période a été caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrie basée sur la fabrication des biens d'équipements et des produits intermédiaires.

En 1963 le premier code d'investissement a été promulgué, et malgré les avantages et les garanties proposaient aux investisseurs, ce code n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME. Suite à cet échec, un autre code des Investissements a été promulgué le 15/09/1966 pour essayé de donner un rôle plus important au secteur privé dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a donné également naissance à la Commission Nationale des Investissements (CNI) un organisme qui délivre des agréments pour tout investisseur et entrepreneur privé. La complexité des procédures d'obtention d'agrément et lourdeur administrative et bureaucratique ont fait dissoudre la CNI en 1981.

Cependant la PME a marqué réellement son démarrage à partir du premier plan quadriennal (1970-1973) qui avait prévu un programme spécial de développement des industries locales, poursuivis d'un deuxième plan quadriennal (1974-1978). Durant toute cette période, le développement de la PME a été initié exclusivement par le secteur public dont les

¹ Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI et Ali GABOUSSA, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », Revue des entreprises algériennes n°04, 2013. P 30.

² Samia GHARBI, « LES PME/PMI EN ALGERIE : ETAT DES LIEU », CAHIERS DU LAB.RII (Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation), DOCUMENTS DE TRAVAIL N°238, UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE, Mars 2011. P 05.

objectifs constituent à assurer un équilibre régional. C'est ainsi qu'un total de 594 PME a été réalisé durant cette période.

D'une manière générale, la PME et durant cette période a été considéré comme complément au secteur public, car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut. De ce fait les promoteurs privés se sont dirigé vers les créneaux de services et de commerce, et même ces créneaux n'ont pas trouvé l'environnement favorable et encourageant, la législation de travail était rude, la fiscalité très lourde et le commerce extérieur était fermé, telles étaient les principaux blocages de cette période pour l'émancipation de la PME privée.

1-2-2-La période 1982-1988

Cette période est caractérisée par la promulgation des nouveaux cadres législatifs et réglementaires relatifs à l'investissement privé comme les deux plans quinquennaux (1980-1984 et 1985-1989), et la loi du 21/08/1982 qui ont dicté un ensemble de mesures telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières.
- L'accès aux autorisations globales d'importations (AGI)
- Un système d'importations sans paiement.

Ces mesures d'aide ont aboutis a la réalisation de plus de 775 projets de PME, quoique cette période se caractérisait par certains obstacles aux secteurs, a signalé :

- Le financement par les banques ne doit pas dépassé 30% du montant total de l'investissement.
- Les montants investis ne doivent pas dépassé les 30 millions de dinars pour une société de responsabilité limitée (SARL).
- L'interdiction de posséder plusieurs investissements par un seul entrepreneur.

1-2-3-A partir de 1988

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, qui « *tend à réduire de plus en plus l'intervention de l'Etat dans les domaines de la vie politique, économique et sociale* ». ³ C'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la BM.

L'État a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de

³ Pierre-Noël Denieul et Mohamed Madaoui, « Entrepreneurs maghrébins : Terrains en développement », Edition KARTHALA et IRMC, Paris-Tunis, 2011. P 173.

Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie

l'investissement et la promotion des PME telles que la loi 88-25 du 19 juillet 1988 qui libère le plafond de l'investissement privé et ouvre à ce dernier d'autres créneaux, où le nombre d'entreprises privées est passé à 19843 entreprises. En 1990 (avec la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit), puis en 1991 (avec le décret n° 91-37 du 19 février 1991 portant libération du commerce extérieur) que les investissements majoritairement ou totalement étrangers ont été autorisés. C'est ainsi que le nombre d'entreprises privées est passé à 22382 entreprises en début de 1992.

Depuis 1993, avec le décret législatif n° 93-12 du 05 octobre 1993 qui réduit la procédure à une simple déclaration et offre des mesures d'encouragement et avec la création de l'ANSEJ en 1996.

L'Algérie a lancé depuis 2000, deux programmes de mise à niveau. Un programme dit de compétitivité industrielle conduit par le ministère de l'industrie, son objectif consiste à mettre à niveau 1000 entreprises industrielles publiques et privées avec une moyenne annuelle de 100. Un deuxième programme mené par le ministère de la PME avec l'aide de l'union européenne, pour bénéficier de ce programme, les entreprises doivent avoir une taille de 10 à 250 salariés et appartenir au secteur manufacturier, des matériaux de construction et de l'artisanat

Dans le même contexte, le ministre de PME a mis un autre programme national de mise à niveau de la PME complémentaire aux deux précédents. Ce programme élargit la population ciblée par les entreprises de moins de 20 employés qui représentent environ 97% de nombre des PME recensées, en s'appuyant sur la nécessité de changement du mode de gestion de l'entreprise qui doit évoluer pour aller à la concurrence.

C'est pourquoi le poids de la création des PME a nettement augmenté, où plus de la moitié des PME ont été créés entre 2001-2007 (212 120 entreprises) suite à la loi d'orientation sur les PME de 2001, et grâce à plusieurs autres acteurs et programmes qui sont impliqués dans sa création et son développement comme le Ministère de la PME, le Conseil National de l'Investissement, la création de l'ANDI en 2001, ANGEM en 2003, L'agence nationale de développement de la PME en 2005,...

Le nombre de la création de la PME est toujours en progression où on trouve 658737 entreprise créée en 2011, 711832 en 2012 et 747934 en 2013.

2-Evolution et répartition des PME en Algérie

Depuis les années 90, le secteur des PME algérien a connue une forte progression a travers certains nombres de programmes et de politiques notamment, la loi d'orientation des PME en 2001, la création de CNI, ...etc.

Dans ce qui suit, nous exposerons quelques statistiques et éléments d'information concernant l'évolution et la répartition des PME dans notre pays l'Algérie.

2-1-Evolution de la population globale des PME en Algérie durant la période 2008-2013

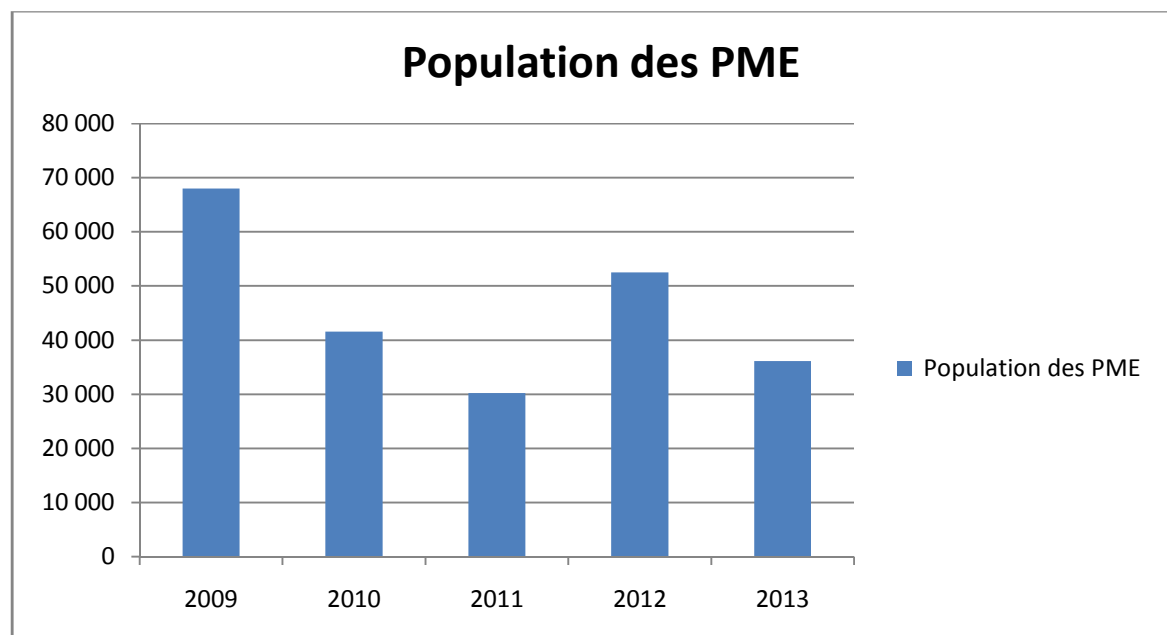
Le tableau suivant ainsi que sa représentation graphique, nous résume la progression des PME entre 2008 et 2013.

Tableau n° 03 : Evolution de la population globale des PME en Algérie (2008-2013)

Types de PME	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PME privées	392 013	455 398	482 892	511 856	550 511	578 586
Activités artisanales	126 887	131 505	135 623	146 881	160 764	168 801
PME publiques	626	591	557	572	557	547
Total	519 526	587 494	629 072	659 309	711 832	747 934
Evolution	-	67 968	41 578	30237	52523	36102

Source : Etabli par nous à partir des bulletins d'information des statistiques du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

Figure n° 03 : Evolution de la population des PME en Algérie (2008-2013)



Source : Etabli par nous à partir des bulletins d'information des statistiques du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie

A la fin du 1er semestre 2013, la population globale des PME s'élève à **747 934** entités, surtout les PME privées où elles ont progressé de **179 893** en 2001 à **578 586** en 2013. Par contre les PME publiques ont enregistré une diminution chaque année, où **778** entreprise créée en 2001 a diminué à **547** en 2013, Cette diminution en nombre, résulte d'un fait économique, marqué par la restructuration et la réorganisation du secteur public dont la privatisation dictée par la loi de l'économie de marché.

L'activité artisanale (l'artisanat traditionnel et d'art, production des biens et de services) évolue de manière positive où elle passe de **64 677** entreprises en 2001 à **168 801** entreprises en 2013.

2-2-Répartition des PME par secteur d'activité (1^{er} semestre 2013)

Tableau n° 04 : Répartition des PME par secteur d'activité (1^{er} semestre 2013)

Secteurs d'activité	Nombre des PME	Parts (%)
Agriculture et pêche	4 458	1,01
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	2 217	0,50
BTPH	147 005	33,26
Industries manufacturières	70 840	16,03
Services	217 444	49,20
Total	441 964	100

Source : Bulletin d'information statistique de la PME N° 23. Disponible sur le site : http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/bulletin_PME_23_francais_vf_nov_2013.pdf

Les statistiques affichées indiquent que Les PME privées sont présentes en force dans le secteur des Services (le transport en particulier) avec un taux de 49,20 % qui en concentrent près de la moitié, suivis par le secteur du BTPH (le bâtiment en particulier) avec un taux de 33,26 % suite au nombre important de projets lancés dans le cadre des deux plans de relance et d'appui à la croissance (2002/2004 et 2005/2009) tels que le renouvellement et le développement des infrastructures économiques et sociales, notamment le programme d'un million de logements lancé en 2001 et d'autres projets d'aménagement des villes ainsi que le projet de l'autoroute est-ouest. Ce qui montre que le tissu des PME en Algérie est constitué essentiellement de ces deux secteurs (soit 82.46% dans la totalité), et que l'industrie (16.03%) attire relativement peu d'investissement. Par contre le secteur Agriculture et pêche (1,01%) et le secteur Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés (0,50%), ont enregistrées des taux insignifiants.

Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie

D'une manière générale les PME privées algériennes cherchent à investir dans les secteurs où la concurrence n'est pas rude.

Cette disparité de la densité des PME entre les différents secteurs est expliquée par la capacité de chaque secteur à générer plus rapidement des résultats sans avoir un recours aux dépenses d'investissement relativement important.

Remarque

-Services : Transport et communication – Commerce - Hôtellerie et restauration - Services fournis aux entreprises - Services fournis aux ménages - Etablissements financiers - Affaires immobilières - Services pour collectivités.

-Industries : Mines et carrières – ISMME - Matériaux de construction - Chimie, plastique – Industrie agroalimentaire - Industrie du textile - Industrie du cuir - Industrie du bois et papier - Industries diverses.

-Services liés aux industries : Services et travaux pétroliers - Eau et énergie – Hydrocarbures.

2-3-La répartition des PME privées par tranche d'effectifs (1^{er} semestre 2013)

Tableau n° 05 : La répartition des PME privées par tranche d'effectifs

Secteurs d'activité	Très petite entreprise privée [1 à 9 salariés]	Petite entreprise privée [10 à 49 salariés]	Moyenne entreprise privée [50 à 250 salariés]
Services	13216	161	18
BTPH	4534	223	26
Industries	3285	59	5
Agriculture et pêche	179	2	0
Services liés aux industries	137	2	0
Total	21351	447	49

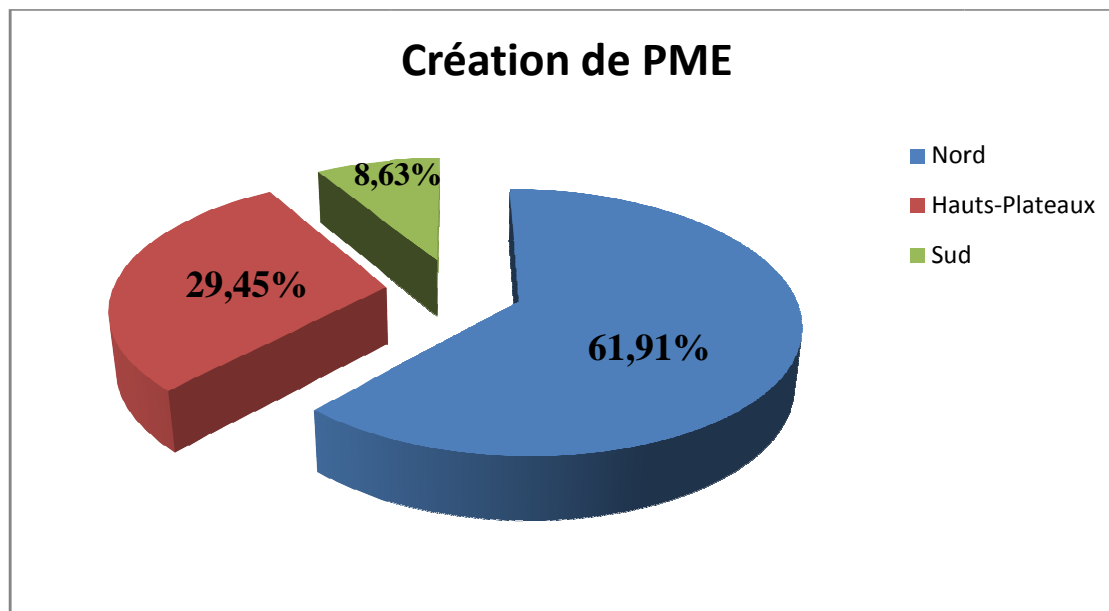
Source : Bulletin d'information statistique de la PME N° 23.

D'après le tableau on remarque que les PME algériennes ont une prédominance des TPE (moins de 10 salariés) dans tous les secteurs d'activités, où en 1^{er} semestre 2013, il est enregistré 21847 entreprises dont 21 351 sont des TPE (1 à 9 salariés), 447 entreprises sont des PE (10 à 49 salariés) et 49 entreprises sont des ME ont un effectif de plus de 50 salariés (50 à 250).

Cet aspect n'est pas propre à la PME algérienne, de nombreux pays affichent une même prédominance du poids de la micro-entreprise dans leur économie, notamment en France, Belgique, Grèce, Italie et Espagne.⁴

2-4-La répartition spatiale des PME par région (1^{er} semestre 2013)

Figure n° 04 : La répartition spatiale des PME par région



Source : Bulletin d'information statistique de la PME N° 23, indicateurs 2013.

La répartition des PME privées par régions connaît un grand déséquilibre. On observe une forte concentration dans la région nord du pays avec 12 573 PME créées au premier semestre 2013, en deuxième lieu, la région des hauts plateaux avec un total de 5 981 PME créées, et enfin le sud occupe la dernière position, il a enregistré 1 754 PME créées, cette dernière reste très peu par rapport aux régions nord et haut- plateaux.

Les créations nettes de PME sont prédominantes dans le Nord, par rapport au Hauts Hauts-Plateaux et au Sud. Cette disparité est expliquée par la faible intensité démographique et le manque d'infrastructures qui permettent le développement de l'activité économique dans ces régions les moins denses.

⁴ KADI Mohamed, « Relation Entre PME et Emploi en Algérie : Quelle Réalité ? », Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD), Alger, 2013. P 05.

2-5-Classement des douze premières wilayas par nombre de PME

Tableau n° 06 : Classement des douze premières wilayas par nombre de PME

Classement	Wilaya	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013	Parts en %	Evolution (%)
1	Alger	47 253	50 887	11,51	7,69
2	Tizi-Ouzou	24 068	26 267	5,94	9,14
3	Oran	19 200	20 759	4,70	8,12
4	Bejaia	18 872	20 684	4,68	9,60
5	Sétif	18 044	19 859	4,49	10,06
6	Tipaza	16 350	18 109	4,10	10,76
7	Boumerdes	14 463	15 891	3,60	9,87
8	Blida	13 620	15 050	3,41	10,50
9	Constantine	13 010	14 002	3,17	7,62
10	Batna	10 314	11 194	2,53	8,53
11	Annaba	10 357	11 066	2,50	6,85
12	Chlef	10040	10 676	2,42	6,33
S/Total		215 591	234 444	53,05	8,74
Total		407 779	441 964	100	8,38

Source : Bulletin d'information statistique de la PME N° 23.

On remarque que les douze wilayas du classement sont de la région Nord, où il existe une grande concentration des PME qui se fait autour des grandes agglomérations (Alger, Annaba, Tizi-Ouzou, Oran, Tipasa, Constantine, Bejaia,...). Elles en déterminent plus de la moitié (53,05%) de l'ensemble des PME recensées sur le territoire national.

3-Caractéristiques et contraintes des PME en Algérie

3-1-Les caractéristiques des PME en Algérie

Les PME sont considérées aujourd'hui comme un acteur majeur des performances économiques du pays. Les PME algériennes ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation.

Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie

On peut dire alors que plusieurs caractéristiques relatives aux PME algériennes peuvent être dégagées comme suit:⁵

- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Prépondérance des micros-entreprises (97,72 % des PME en Algérie (2013) appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés) ;
- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
- Manque d'encadrement technique (la majorité des PME algériennes souffrent d'un retard technologique ce qui conduit à des conditions de production peu performantes) ;
- Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.
- Une disparité en termes de répartition spatiale de l'activité économique dans les trois régions considérées où on enregistre une concentration plus importante dans la région du nord suivie par les hauts plateaux et enfin la région du grand sud ;
- Plus de la moitié (55%) de l'activité économique des PME est concentrée dans le secteur BTPH et le secteur du commerce ;
- La prépondérance d'une culture orale dans le travail (les chefs des PME, ne définissent (par écrit) que rarement leurs plans de stratégie et d'exécution, encore moins lors qu'il s'agit du futur et du prévisionnel) ;
- Les recrutements chez ces PME se font d'abord au sein de la famille, puis dans le quartier ou dans le village.

Toutes ces caractéristiques visibles dans les PME algériennes sont le produit de l'histoire, d'un environnement socioculturel et juridique. Ajoutant à cela, un environnement économique qui n'est pas favorable au progrès de ces entreprises sur le plan organisationnel et fonctionnel.

⁵ Karim SILEKHAL, Youcef KORICHI et Ali GABOUSSA, Idem. P 38-39.

3-2-Les contraintes des PME en Algérie

Plusieurs contraintes peuvent entraver la création d'entreprise en Algérie, parmi elles on citera : ⁶

3-2-1-Les contraintes découlant des activités informelles dites souterraines

Le secteur informel est un secteur non structuré, que l'on désigne aussi sous les appellations d'économie souterraine ou d'économie parallèle, qui renvoient à cette sphère de l'économie où les unités de production exercent hors des circuits économiques et financiers formels, dans la clandestinité, sans remplir les procédures légales de création (registre de commerce) et / ou de fonctionnement et d'exploitation (déclaration des impôts).

De nos jours, l'environnement socioéconomique de la PME algérienne reste prédominé par le secteur informel, où les entreprises ne déclarent pas leurs existences aux services du fisc, à la CNAS ou à la CASNOS (non paiement des impôts). Dans ce cas on trouve une proportion de 69,5 % des petites entreprises qui touchent aux activités souterraines.

Ses manifestations sont diverses et concernent plusieurs domaines, à savoir :

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines ; financières et même techniques et /ou technologiques ;
- La fraude fiscale ;
- La pratique de la non-facturation, la sous-facturation et de la surfacturation ;
- La concurrence déloyale des importateurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

L'une des principales raisons qui pousse les micro-entrepreneurs algériens à s'installer dans la clandestinité est la complexité des démarches administratives pour la création de son affaire (les questions administratives, financières et fiscales restent toujours appréhendées par les chefs d'entreprises). La seconde raison, de cette fuite vers le marché « noir », est due à l'importance des prélèvements obligatoires (exagérés) que supportent les entreprises déclarées, des impôts, taxes et cotisations, qui peuvent dépasser les 50 % du chiffre d'affaires, dans le cas d'une déclaration de bénéfices.

3-2-2-Les contraintes financières

Les PME, même en économies puissantes estiment que l'accès au financement, notamment à moyen et à long terme, est l'un des principaux obstacles qui les bloquent de développer et d'investir. L'accès aux sources de financement est particulièrement difficile

⁶ Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI et Ali GABOUSSA, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », Revue des entreprises algériennes n°04, 2013. P 39-43.

pour les PME qui ne disposent pas de garanties suffisantes, n'ont pas de références établies, ni d'historique de crédit.

Les PME algériennes rencontrent des difficultés financières qui handicapent leurs investissements, parmi elles on trouve :

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques (les banques n'ayant pas encore achevé leurs transformations aux nouvelles exigences du marché libre) ;
- Le coût du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs ;
- L'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services ;
- L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement ;
- Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.

3-2-3-Les contraintes relatives au marché de travail

En Algérie, le marché de travail est encore instable et sujet à tous les dépassements possibles. Les contraintes qu'il subit sont multiples. On peut citer les plus importantes :

- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés... ;
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et des coûts de licenciement...) ;
- L'inexistence d'Instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés ;
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing.
- Difficultés de la pratique des langues étrangères chez la plupart des nouveaux diplômés.

3-2-4-Les contraintes liées au foncier industriel

La question du foncier est encore d'actualité dans le climat des affaires en Algérie. La situation est plus critique pour les petites entreprises, où les procédures d'accès au foncier sont lourdes et très longues (le temps moyen d'acquisition est entre 1 et 5 ans). En d'autres mots, l'accès au foncier industriel est très difficile, en termes de disponibilité, de démarches administratives, de prix et de modalités de paiement, de régulation...etc.

3-2-5-Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire

L'un des problèmes les plus rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est celui de la complexité des démarches administratives.

L'administration publique algérienne est devenue un obstacle majeur à l'émergence d'une économie de marché, basée sur la libre concurrence et la promotion de l'investissement privé. Une situation qui découle du manque de transparence dans le traitement des dossiers, de la lourdeur des procédures administratives, du non engagement des institutions concernées, du manque de coordination et de connexion entre les divers organismes impliqués, de l'absence de structures d'accueil et d'encadrement.

Pour l'organe juridictionnel algérien, composé de jurisprudence civile, pénale, commerciale et administrative est d'une manière générale doté de codes et règles de procédures adaptés. Cependant, la question de leur application sur le terrain est demeurée lente et compliquée.

D'une manière générale, la tâche effective de l'administration publique algérienne se caractérise par une bureaucratie et une corruption, ce qui pousse les jeunes promoteurs à décourager et freiner son investissement dans ce secteur.

3-2-6-Les contraintes d'informations

La réalité de l'économie algérienne est caractérisée par un manque flagrant en matière de disponibilité de l'information. Un déficit d'information fiable et actualisée, à caractère économique, financier et commercial, est à souligner :

- Absence de banques de données statistiques et d'un système d'informations national
- Manque de données et des études de marché (national, régional et local) ;
- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à Internet qui est jusque-là peu utilisé dans le monde des affaires (80 % des PME algériennes n'ont pas accès à Internet) ;
- Indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements ;
- Manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économiques.

Face à toutes ces lacunes, il nous semble qu'il est impératif pour l'émergence du secteur privé et le développement des PME, de mettre en place un système efficace de collecte, d'analyse et de diffusion des informations économiques. La création d'un établissement d'observation de la PME apportera plus de connaissances et de visibilité sur ce secteur de petites entités, qui demandent un suivi et un appui particulier à chaque étape de leurs vies.

4-Présentation de quelques dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise en Algérie

Il existe en Algérie depuis la fin des années 90, plus du Ministère des PME d'autres organismes gouvernementaux et des institutions spécialisées qui jouent un rôle actif dans la création et le développement des petites et moyennes entreprises, nous essayons de présenter dans ce qui suit les principaux dispositifs :

4-1-Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) ⁷

Elle a été créée en 1994, elle est destinée aux chômeurs qui satisfont les conditions d'âge entre 35 et 50 ans, notamment pour les personnes ayant perdu leur poste d'emploi et inscrits auprès de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) depuis au moins 06 mois.

La CNAC s'est consacrée en priorité à la mise en œuvre du dispositif visant à favoriser la création d'activités de production de biens et de services par les chômeurs promoteurs, dont le montant des investissements a été fixé entre deux (2) Millions et cinq (5) Millions de DA.

Le tableau suivant nous a présenté le nombre des projets financés en 2013 par le dispositif CNAC :

Tableau n° 07 : Répartition par secteur d'activité les projets financés par le dispositif CNAC (cumul au 30/06/2013)

Secteur d'activité	Projets financés	Pourcentage %	Nombre d'emplois
Agriculture	4 470	5,31	10497
Artisanat	3 113	3,70	8289
BTP	4 202	4,99	14230
Hydraulique	169	0,20	598
Industrie	5 136	6,10	14763
Maintenance	466	0,55	1135
Pêche	122	0,14	299
Professions Libérales	275	0,33	592
Services	16 260	19,32	34947
Transport de marchandises	39 283	46,67	61324
Transport de voyageurs	10 668	12,68	16349
Total	84 164	100%	163023

Source : Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement (bulletin d'information statistique de la PME- données du 1^{er} semestre 2013).

⁷ www.pme-dz.com/ansej-cnac-angem/

4-2-L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) ⁸

Elle a été créée en 1996, elle vise à encourager toutes les formules menant à la reprise de l'emploi des jeunes (19 à 40 ans) à travers la création de micro-entreprises où le montant a été fixé entre quatre (4) Millions de DA à dix (10) Millions de DA

L'ANSEJ est chargée de :

- Soutien, conseil et accompagnement des jeunes promoteurs à la création d'activités
- Mise à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative a leurs activités
- Création d'activité, de richesse et d'emplois durables
- Développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes
- Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts.
- Établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières (banques, impôts, cnas...) dans le cadre du montage financier des projets.

Le tableau suivant nous a présenté le nombre des projets financés en 2013 par le dispositif ANSEJ :

Tableau n° 08 : Répartition par secteur d'activité les projets financés par le dispositif ENSEJ (Cumul au 30/06/2013)

Secteur d'activité	Nombre de projets financés	Nombre d'emplois
Services	80096	193601
Transport de voyageurs	17606	41214
Artisanat	33312	102884
Transport de marchandises	55156	94148
Agriculture	28661	71309
Industrie	12541	40847
BTP	19469	63466
Professions Libérales	5505	12922
Maintenance	5232	13460
Pêche	795	3966
Hydraulique	475	1888
Transport frigorifique	11440	21230
Total	270288	660935

Source : Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement (bulletin d'information statistique de la PME- données du 1^{er} semestre 2013).

⁸ Idem.

4-3-L'Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM) ⁹

Elle est entrée en vigueur en 2004. Elle est destinée à garantir les prêts accordés par les banques et les institutions financières pour les bénéficiaires de microcrédits (citoyens (18 ans et plus) sans revenus et/ou de petits revenus instables et irréguliers, leur permettant l'achat d'un petit équipement ou de matière première pour exercer une activité ou un métier). Elle vise à leur intégration économique et sociale à travers la création d'activités de production de biens et services, y compris à domicile, dont le montant des investissements est fixé à 50000 DA minimum, et ne serait dépasser les 400000 DA, remboursable dans un délai de 12 à 60 mois (1 à 5 ans).

Le tableau suivant nous a présenté le nombre des prêts octroyés en 2014 par le dispositif ANGEM :

Tableau n° 09 : Répartition crédits octroyés par secteur d'activités

Secteurs d'activités	Nombre de prêts octroyés	Part (%)
Agriculture	101 767	14,97%
TPI	258 422	38,01%
BTP	57 263	8,42%
Services	142 007	20,89%
Artisanat	118 410	17,42%
Commerce	1 407	0,21%
Pêche	577	0,08%
TOTAL	679 853	100,00%

Source : www.angem.dz « Etats statistiques cumulés au 31.12.2014 »

4-4-L'Agence nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)

L'ANDI a été créée en 2001 dans le cadre des réformes de 1ère génération engagées en Algérie durant les années 1990, il ne limite ni l'âge ni le niveau de financement.

Sous le contrôle et l'orientation du ministre chargé de la promotion des investissements, l'ANDI exerce ses missions dans sept grands domaines :

-Information : accueillir et informer les investisseurs.

-Facilitation : identifier les contraintes entravant la réalisation des investissements et proposer des mesures organisationnelles et réglementaires pour y remédier.

-Promotion de l'investissement : promouvoir l'environnement général de l'investissement en Algérie, améliorer et consolider l'image de marque de l'Algérie à l'étranger.

-Assistance : conseiller et accompagner les investisseurs auprès des autres administrations dans la réalisation de leurs projets.

⁹ Idem.

Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie

- Participation à la gestion du foncier économique : informer les investisseurs sur la disponibilité des assiettes foncières et assurer la gestion du portefeuille foncier.
- Gestion des avantages : vérifier l'éligibilité aux avantages des investissements déclarés, contribuer à l'identification des projets présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale et participer à la négociation des avantages à octroyer à ces projets.
- Suivi : assurer un service d'observation, de statistiques et d'écoute portant sur l'état d'avancement des projets enregistrés.

Plusieurs autres acteurs sont impliqués dans la création et le développement des PME, parmi elles on peut citer : ¹⁰

- Le Ministère de la PME : il est chargé à la promotion des PME, de travailler en collaboration avec les organismes concernés en vue d'arracher pour ces entreprises un maximum d'aides financières qui sont conçues spécialement dans la promotion de cette catégorie d'entreprises.
- Le Conseil National de l'Investissement ayant pour mission d'établir la stratégie de développement de l'investissement et même les formalités d'accès aux avantages prévus par la réglementation. Il propose aussi la création d'organismes et d'instruments financiers appropriés au financement de l'investissement;
- L'agence nationale de développement de la PME, créée en 2005 comme instrument de mise en œuvre de la politique nationale de développement de la PME;
- Les Directions des provinces comme source d'informations;
- Les centres de facilitation en tant que structures d'accompagnement, d'encadrement, d'appui et d'orientation des porteurs de projets. Il s'agit de leur offrir un guichet unique approprié afin de les aider en matière de formalités administratives dans la phase de création de leurs entreprises et réduire le délai de création d'entreprises;
- Le fonds de garantie des crédits aux PME; ayant une garantie qui varie de 10% à 80% de la perte nette assumée par les banques;
- La caisse de garantie des crédits d'investissements des PME;
- Les pépinières d'entreprises : ce sont des structures d'accueil et de développement des entreprises naissantes.

5-Les facteurs de la localisation des l'entreprises

Un facteur de localisation est une variable qui agit habituellement sur les décisions d'implantation d'une activité.

¹⁰ BERRAH Kafia et BOUKRIF Moussa, « La problématique de la création des entreprises : une application sur les PME algériennes », Conférence internationale sur l'économie et gestion des réseaux, Maroc, 2013. P 05.

Donc l'implantation d'une entreprise a besoin d'une étude sur les facteurs de la localisation de celle-ci, qui influence d'une manière ou d'une autre sur son environnement à savoir : ¹¹

5-1-Les coûts de transport

Ils sont classés parmi les premiers facteurs de la localisation, où les entreprises cherchent toujours à minimiser les coûts de transport (la distance parcourir).

La primauté de ce facteur s'explique essentiellement par :

- Le caractère rudimentaire des moyens de transport existant qui a fait que les distances et les coûts de transport représentent une part considérable dans les coûts de production, ce qui explique qu'ils constituaient une variable décisive dans le choix d'une localisation.
- Le coût de transport est susceptible d'évaluation et il rend compte de la distance, Ce qui lui permet de garder sa signification malgré le progrès technique et l'amélioration des infrastructures.

Pour qu'une entreprise arrive à minimiser ses coûts de transports, celle-ci doit s'implanter le plus près possible des sources de matières premières et d'énergie et celles des marchés.

- ✓ Les matières premières et l'énergie : La localisation des établissements industriels a longtemps été conditionnée par la proximité des sources de matières premières et d'énergie, notamment les industries de base. Le volume et le poids de la matière première, qui coûtent cher à transporter, pousse l'entreprise à s'implanter près de leur source.
- ✓ La localisation près des marchés s'effectue lors que le coût de transport des produits finis est supérieur à celui des matières premières.

5-2-La main-d'œuvre

L'implantation de telle entreprise doit prendre en compte l'aspect qualitatif et quantitatif de la main d'œuvre, ainsi que son coût.

Pour certaines entreprises, la disponibilité quantitative de la main d'œuvre est essentielle pour son choix d'implantation selon la taille et le secteur d'activité notamment les entreprises qui nécessitent une grande quantité de la main d'œuvre, ce qui oblige ces entreprises de se localiser dans les grandes concentrations urbaines ;

¹¹ BEDJGUELEL Fatsah, « Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaïa », Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Option : Espace, Développement et Mondialisation, Université Abderrahmane Mira de Bejaïa, 2007. P 49-58.

D'autres entreprises conditionnent une main d'œuvre qualitative (âge, genre et le niveau de qualification de la population susceptible de recrutement) notamment les entreprises qui utilisent des technologies de pointe, telles que les industries d'électronique, d'électrotechnique et d'autres activités de précision.

Ainsi, toutes entreprises cherchent beaucoup plus de maximiser son profil et de minimiser ces coûts tels que du coût de la main d'œuvre. Dans ce cas elle va implanter son activité dans un lieu où le coût est plus faible.

5-3-L'environnement économique de l'entreprise

Il n'est pas concevable pour l'entrepreneur de décider de l'implantation de son entreprise sans tenir compte de l'environnement dans lequel elle va s'insérer. Celui-ci regroupe les dimensions de son fonctionnement qu'elle ne contrôle pas, il s'agit des conditions économiques, sociales, réglementaires et de tout ce qui est relatif à son marché.

Dans l'environnement économique, on retrouve les relations directes entre l'entreprise désirant s'implanter et les entreprises déjà existantes. Ces relations expliquent la tendance à la concentration spatiale des entreprises qui engendre des économies dites « d'agglomération », car les grands marchés ont une demande de produits accrue et permettent la réalisation de bénéfice.

La concentration spatiale des entreprises leur permet de profiter d'un certain nombre d'avantages, comme : une main d'œuvre qualifiée et spécialisée, des services spécialisés et des transferts technologiques, elles bénéficient, en outre, d'économies d'urbanisation, qui se rapportent aux infrastructures, aux services variés et à un vaste marché.

5-4-Le cadre de vie

Pour attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée, l'entreprise mise sur le facteur relatif à la qualité de la vie, dans son choix d'un site d'implantation. Le cadre de vie comprend : les attraits naturels, telle que la situation géographique, les conditions climatiques, la beauté du paysage et la durée de l'ensoleillement qui renforcent l'attrait touristique du site, la présence d'équipements relatifs aux domaines éducatif et de l'enseignement supérieur (université et centre de recherche), de la santé, du commerce, de la culture et des loisirs. En plus de ces caractéristiques, le cadre de vie englobe aussi les enjeux liés à la sécurité et à l'équité.

5-5-La nature et le prix du terrain

Le coût et la qualité du terrain sont importants dans le choix de localisation des entreprises, où elles cherchent toujours à le minimiser qu'il s'agisse de la rente dans le cas d'une location, ou du prix du terrain dans le cas d'achat.

En ce qui concerne la qualité du terrain, les entreprises ont généralement tendance à éviter les zones de montagne, et préfèrent s'implanter dans les zones de plaine qui se caractérisent par une bonne accessibilité.

Chaque entreprise cherche à se localiser sur les terres adaptées à ses besoins.

5-6-L'intervention des pouvoirs publics

Pour réduire les inégalités de développement, les pouvoirs publics encouragent l'implantation d'investissement dans les régions les plus défavorisées en mettant en œuvre une série de mesures financées, fiscales et réglementaires.

-Les mesures financières : ce sont des mesures qui servent à faciliter aux entreprises leurs financements auprès des établissements de crédit à un taux d'intérêt bonifié (les pouvoirs publics octroient des aides financières sous forme de primes pour l'investissement dans les régions les plus défavorisées).

-Les mesures fiscales : ces mesures consistent à diminuer ou à baisser les charges fiscales pour encourager les entreprises à s'implanter dans ce territoire (réduire les taux d'imposition ou exonérer les entreprises pour une période déterminée).

-Les mesures réglementaires : ces mesures visent à orienter les investissements à s'implanter dans telle territoire, de les centraliser dans des pôles en utilisant des politiques et un véritable contrôle par lesquels les pouvoirs publics interdisent ou soumettre à une autorisation à la localisation des entreprises.

Section 2: L'impact de la création des PME sur le développement local en Algérie

L'objectif de cette section est d'analyser en premier lieu la problématique de DL en Algérie, ensuite le rôle des PME et son impacts sur le DL.

1-La problématique du développement local en Algérie

L'idée de « développement local » apparaît au début des années 1980 dans les textes de la réforme économique où la nécessité de restructurer et d'autonomiser les entreprises était fondée, entre autres, sur la réduction du déséquilibre régional.

Alors qu'à partir des années 1970, la priorité avait été accordée aux grandes entreprises du secteur de l'industrie lourde et des hydrocarbures pour assurer le

développement économique, et depuis les années 1990, la tendance est inversée grâce à deux nouveaux phénomènes : le secteur privé, qui devient l'élément moteur et dynamique de l'économie ; le pouvoir, qui devient décentralisé puisque les organes de l'Etat n'interviennent plus directement dans l'organisation et la gestion des entreprises.¹²

Donc on peut dire que le développement local en Algérie a connu deux périodes : la première de 1962 à 1986, la seconde de 1986 à nos jours.¹³

1-1-la première période (1962-1986)

Le DL était perçu comme étant des programmes spéciaux intervenant comme correction des équilibres du « projet d'industrialisation ».

Cette période se caractérise par une planification centralisée, elle a connue dans son lot d'ajustement au fil des années les programmes suivants:

1-1-1-les programmes spéciaux (PS) à partir de 1966

C'est un ensemble d'opérations et de programmes rattachés directement à un secteur donné, ils sont programmés en liaison avec ceux du plan national. Ces objectifs sont :

- Développement de l'investissement ;
- L'organisation de l'assainissement ;
- La recherche d'un équilibre entre les ressources locales et nationales ;
- La poursuite de la politique de désenclavement et de l'électrification rurale ;
- Création des postes d'emplois durable.

1-1-2-Les programmes d'équipements locaux des communes (P.E.L) à partir de 1970

Ils ont été mis en oeuvre par le premier plan quadriennal (1970-1973), leurs objectifs sont :

- La création d'emplois et lutte contre le chômage
- La création et le développement des infrastructures économiques et sociales.

Pour atteindre ces objectifs, cinq types de programmes d'équipement local ont été définis :

- Le crédit de rénovation et d'équipement des collectivités locales sahariennes et subsahariennes (RECLS)
- Les dépenses d'équipement collectif (DEC) afin d'améliorer les conditions de vie de la population
- Le développement de l'industrie local (DIL)

¹² Pierre-Noël Denieuil et Mohamed Madaoui, Idem. P 317.

¹³ Charif Mustapha, « ZONE INDUSTRIELLE ET DEVELOPPEMENT LOCAL : QUELLE ARTICULATION ? », Revue du chercheur, Université de Tlemcen, 2010. P 55.

- Crédit de plein emploi (CPE) afin de créer l'emploi et diminuer le taux de chômage
- Le développement économique et rural (DER)

1-1-3-Les programmes communaux de développement (PCD) à partir de 1974

Il été lancer dans le second plan quadriennal 1974-1977), il est destiné a regrouper dans un cadre cohérent toutes les interventions de portée local proposées par la commune, réaliser et gérées par elle et financées sur ressources centrales. Il assure la plus large diffusion du développement, la valorisation des potentialités locales et la satisfaction des besoins de la population.

Les communes ont un pouvoir pour planifier et participer au développement économique ou social dans leurs territoires, mais le manque de moyens et la rareté des ressources ont influencés négativement sur leurs fonctionnement, et leurs imposent la dépendance du pouvoir central.

1-1-4-Les programmes des industries locales (P.I.L) à partir de 1975

Ils sont à l'origine d'une 2^{ème} secteur public industriel décentralisé, dont le but de corriger les effets négatifs du processus d'industrialisation conduite par le centre.

Les PIL sont fondé sur les attributions communales en matière de développement socio-économique reposaient sur les principes suivants :

- Dotation de chaque région d'un ensemble de PI en relation avec les ressources locales dont l'objectif est de lui assurer une relative autonomie
- Le renforcement de la décentralisation administrative par l'élargissement des responsabilités locales sur le plan économique
- La valorisation de la main d'œuvre par le recours à des technologies simples et au savoir faire local
- Le freinage de l'exode rural et la valorisation des revenus ruraux non agricoles

Cette période est caractérisée par l'empreinte de l'état comme seul entrepreneur et ce dans le souci de régler ses choix économiques.

Le développement local dans cette période peut se résumer comme une participation passive des collectivités locales à leurs propre développement, c'est une sorte " d'exécution d'un plan venu d'en haut ".

1-2-la deuxième période (à partir de 1986 à nos jours)

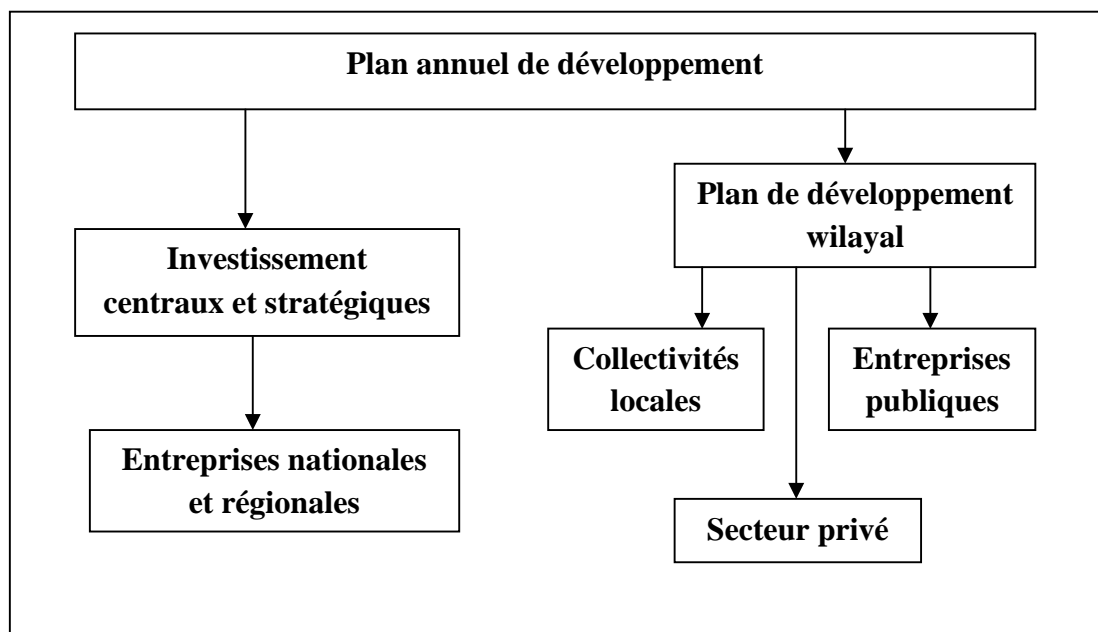
Celle ci intervient à partir de 1986 suite à la crise et les différentes reformes initiées sous la houlette du FMI et de la banque mondiale. Ces reformes et restructurations ont permis d'importants changements sur le plan politique- juridique- économique et social à savoir :

- Une rupture libérale (politique institutionnelle et économique) qui a permis de remodeler les rapports de forces en présence.
- L'exécution du programme d'ajustement structurel (P.A.S) 1994-1998 aux fins des équilibres macro- économiques, ce programme a eu un impact négatif à court termes sur la situation économique et sociale il s'est traduit par la réduction de la fiscalité suite au processus de dissolution des entreprises publiques (EPE et EPC).

1-2-1-les réformes institutionnelles

C'est au début des 1980 que ces réformes sont faites, et qui se basent sur la planification économique. Elles peuvent être résumées comme suit : ¹⁴

Figure n° 05 : La nouvelle organisation de la planification économique



Source : DAHMANI.M, « l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne ».

Au niveau local d'immenses compétences sont dévolues aux instances décentralisées. Le processus de réforme continuera à partir dès 1988, un approfondissement avec la promulgation d'une loi sur la planification et deux autres lois en 1990. Avec ces deux

¹⁴ DAHMANI.M, « L'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne », In cahiers de l'INES de tizi-ouzou, mars 1986. P 41.

dernières lois qui sont relatives à la commune et à la wilaya, c'est toute une politique de décentralisation et de développement local qui se met en place.

En effet, le rôle de la commune en tant qu'instance décentralisée, est défini par l'article 88 de la loi 90.80 qui annonce que « la commune met en œuvre toute mesure de nature à encourager et favoriser l'intervention des opérateurs ». Aussi cette loi charge la commune de pas moins de 250 missions à tout aspect de développement.

1-2-2-Les réformes économiques et le développement local ¹⁵

Plusieurs réformes dans divers secteurs ont été enregistrés, dont les implications sur le développement local sont réalisées.

- ✓ **La restructuration organique des entreprises** : elle a été engagée en février 1981 et repose sur deux principes :

-L'introduction de nouvelles normes de production dans le but d'accroître les capacités de production et la nouvelle politique de salaires pour améliorer la productivité du travail.

-La miniaturisation des grandes unités de production.

- ✓ **La réforme du secteur de l'agriculture** : elle est basée sur la restructuration des secteurs socialistes et coopératifs de la révolution agraire en DAS (Domaine Agricoles Socialistes) pour améliorer la production agricole. Les DAS sont issus de la réforme de 1980, le but essentiel de cette réforme est de permettre aux producteurs l'exercice de leurs responsabilités dans l'exploitation des terres et d'assurer une autonomie effective aux exploitations.
- ✓ **L'autonomie des entreprises publiques** : la promulgation de la loi n° 88-01 du 12 /01/1988 porte sur la loi d'orientation sur les EPE, constitue la réforme la plus importante de l'année 1980. D'après cette loi les entreprises publiques sont des personnes morales de droit privé (SPA ou SARL), dotées d'un capital social et de l'autonomie financière. Suite à la promulgation de cette loi, 350 sociétés nationales sur 450 existantes sont transformées en EPE auxquelles est reconnue l'autonomie de gestion.
- ✓ **Promotion de secteur privé national** : le secteur privé algérien a longtemps été marginalisé par l'Etat. Il a connu un essor à partir des années 80, un début de réhabilitation à travers la promulgation de la loi 82-11 dont le but est d'encourager l'investissement privé à travers une série de mesures incitatives.

¹⁵ DAHMANI.M, « L'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne », In cahiers de l'INES de tizi-ouzou, mars 1986. P 42.

Les réformes sont économiques qu'institutionnelles, les entreprises durant cette phase semblent s'orienter vers un modèle de développement décentralisé.

2-La place et le rôle des PME dans le développement de l'économie national selon les indicateurs macroéconomiques

En Algérie, les PME longtemps marginalisées et reléguées au second rang derrière les grandes entreprises publiques qui englobent la quasi-totalité des budgets des plans et des programmes de développement, elles occupent depuis deux décennies une place prépondérante dans le système économique.

Les réformes, qui ont été amorcées depuis les années quatre-vingt, l'ont conduit progressivement à changer la politique économique qui sera désormais fondée sur les forces du marché, et qui a reconnu pour les entreprises privées le rôle important à jouer dans le développement local et national. Elles augmentant le volume d'investissement et de production, et elles absorbent le taux de chômage et de pauvreté.

Il convient alors de situer la place de la PME algérienne dans un contexte macroéconomique à travers l'analyse de quelques indicateurs vulnérables (emploi, VA et PIB).¹⁶

2-1-La contribution des PME en matière d'emploi

Le secteur des PME contribue de plus en plus à la résorption du taux de chômage et la création d'emploi, et plus particulièrement par le secteur privé.

En effet, elles à réalisées en 2012 1 776 461 emplois, (1 728 046 emplois par des PME privées et 48 815 emplois par des PME publiques), et en 1^{er} semestre 2013, 1 869 363 emplois (1 869 363 emplois par des PME privées et 46 132 emplois par des PME publiques), avec une évolution de 7,83%, soit 139 034 nouveaux emplois.

Le tableau suivant nous montre plus de détails l'évolution des emplois déclarés par type de PME au 1^{er} semestre 2012 et 2013 :

¹⁶ Nassima BOURI, Idem. P 99.

Tableau n° 10 : Evolution des emplois déclarés par type de PME

Types de PME		1 ^{er} semestre 2012		1 ^{er} semestre 2013		Evolution
		Nombre	Parts (%)	Nombre	Parts (%)	
PME Privées	Salariés	1 041 221	58,61	1 121 976	58,57	7,76
	Employeurs	686 825	38,66	747 387	39,02	8,82
S/Total		1 728 046	97,27	1 869 363	97,59	8,18
PME Publiques		48 815	2,73	46 132	2,41	-4,72
Total		1 776 461	100%	1 915 495	100%	7,83

Source : Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement (bulletin d'information statistique de la PME- données du 1^{er} semestre 2013).

Le tableau montre clairement une hausse remarquable et une croissance des postes d'emplois générés par le secteur privé, contrairement au secteur public qui a enregistré une diminution.

2-2-La contribution des PME en matière de Valeur Ajouté et Produit Intérieur Brut

Les PME jouent un rôle prépondérant dans la création de la valeur ajoutée, elles mesurent la production créée et vendue par une entreprise. La valeur ajoutée à l'échelle nationale est désignée par le PIB algérien, qui est pour l'essentiel la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des entreprises dans différents secteurs, implantées sur le territoire national.

Des chiffres plus précis sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau n° 11 : Evolution de la part des PME privées dans le PIB et la VA (2007-2011)

		2007	2008	2009	2010	2011
PIB	Valeur *	1560,2	1679,1	1884,2	2146,7	2364,5
	%	76,4	76,9	77,1	78,2	78,41
VA	Valeur *	1486,8	1585,3	1783,77	2038,84	2239,56
	%	85,35	84,68	85,06	85,53	85,90

* : Unité : En Milliards de dinars Algériens.

Source : Ministère de la PME et de l'artisanat.

En 2007, les PME de secteur privé ont réalisées 1560,2 Milliards de dinars (80,8%) de la part du PIB, et 1486,8 Milliards de dinars (85,35%) de la valeur ajouté. Comparativement à l'année 2011, nous constatons qu'il ya une augmentation était pas mal, 2364,5 Milliards de dinars(78,41) en ce qui concerne le PIB, et 2239,56 Milliards de dinars (85,90) de la valeur ajouté.

3-L'impact des PME sur le développement local

La création d'entreprises dans un territoire peut influencer ce dernier. Elle induit des impacts socioéconomiques et environnementaux sur le développement local et territorial, qui peuvent être structurés comme suit : ¹⁷

3-1-Impact socioéconomique

Dans cette partie on distingue deux niveaux d'impacts, économique et social.

3-1-1-Les impacts économiques

- La PME a un impact sur le PIB, elle génère ainsi de la valeur ajoutée ;
- Au niveau de l'investissement national, la réalisation d'un investissement va se traduire par une mobilisation de l'épargne internationale par les investissements directs étrangers (IDE) et les emprunts à moyen et long termes, provenant des marchés de capitaux internationaux ;
- Dans le commerce extérieur et la balance des paiements, la PME participe aux exportations des produits qui nous font retourner de la devise, ce qui implique qu'elle a un impact sur la balance commerciale (qui pourra être dans certains cas négative). De plus si un entrepreneur va se concentrer dans un milieu où d'autres entreprises y sont déjà localisées, une certaine concurrence va être produite entre ces entrepreneurs. Notamment en termes de prix, d'innovation des produits et donc du renouvellement du tissu industriel. Cette concurrence sur le marché va stimuler, à son tour, la compétitivité du territoire qui mène vers la mondialisation ;
- Enfin, la PME contribue aux financements publics en payant les impôts et les droits de douanes.

3-1-2-Impacts sociaux

La PME, selon son développement économique, contribue à :

- La réduction de la pauvreté ;

¹⁷ BOULKEMIR Hakima, « le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ihedadden de la wilaya de Bejaia (2000-2010) » ; mémoire de master 2 METE, P 49-51.

- L'amélioration de l'équilibre macroéconomique ;
- La distribution des revenus ;
- Et l'amélioration des conditions d'existence des populations ;
- Pour certaines entreprises, elles participent même à l'amélioration des indicateurs de l'éducation, de la protection de l'environnement et à l'insertion professionnelle.

3-2-Impacts environnementaux

Un responsable de la PME est très proche des autres acteurs (citoyens, consommateurs, associations, élus locaux,...) et a, donc, pleinement conscience de l'impact de l'activité de l'entreprise sur son environnement. Ces impacts peuvent être présentés comme suit :

- La localisation de l'entreprise dans une région donnée change la structure spatiale de cette dernière, en termes d'aménagement du territoire. De ce fait, plusieurs infrastructures de base vont être amenées (électricité, gaz, eau, infrastructures routières,.....) ;
- Certaines entreprises (plus particulièrement les entreprises industrielles et le service de transports) sont responsables des rejets gazeux, de consommation d'eau et d'énergies, et elles sont productrices de déchets, etc.

4-Perspectives de développement des PME en Algérie ¹⁸

Tous les programmes et les efforts pour la promotion des PME ne se valent pas, mais l'observation de leurs bilans nous enseigne qu'ils sont sérieux, même si leurs résultats réels ne sont pas vraiment satisfaisants, faute des gaspillages de l'énergie et de l'argent. La multiplicité des acteurs institutionnels et l'absence d'une coordination entre les différents organismes n'arrangent pas l'essor de la PME algérienne. Elle a besoin de bénéficier d'une politique globale de développement dont les programmes de soutien doivent être bien articulés, dans une vision de moyen et long terme. Un programme national pour le développement des PME est nécessaire (comme celle de la Tunisie qui facilite l'enregistrement des affaires et des *start-up* manufacturières en particulier et qui a pour objectif la création de 240 nouvelles Moyennes Entreprises par année).

Pour renforcer le parc des PME, il faut créer des centres locaux de facilitation des procédures de création et de démarrage des entreprises, par répercussion augmenter le nombre

¹⁸ Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI et Ali GABOUSSA, Idem. P 45.

Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie

d'unités économiques et industrielles et aspirer à atteindre 1 million et demi de PME. Un chiffre avancé par les experts comme nécessaire au décollage de l'économie nationale.

L'Algérie connaît beaucoup de TPE (96,15% des PME). A l'inverse, elle y a un véritable déficit d'entreprises de taille moyenne. Il faut se soucier de la création mais aussi du devenir des entreprises après leurs naissances, en créant des outils pour leur permettra de grandir. Mettre en place un programme national dédiée à la création des PME dites « gazelles » à forte croissance qui deviendront dans quelques années de grands groupes.

Face à l'étendu des enjeux des PME dans le développement économique du pays, il est plus que jamais nécessaire de lever toutes les contraintes et les handicaps structureaux qui pèsent sur leur épanouissement.

Des mesures et des actions demeurent et doivent être entreprises, puisqu'il existe un potentiel énorme de nouveaux porteurs de projets. Nous proposons les plus importantes :

- Moderniser le système bancaire en l'impliquant davantage dans le financement des petits entrepreneurs, en développant des instruments adaptés aux besoins spécifiques des PME et en décentralisant la décision d'octroi de crédit ;
- Renforcer la capacité de financement des entreprises par la création d'une banque spécialisée dans le financement des PME, comme OSEO en France ou BFPME en Tunisie. Qui aura pour vocation d'accompagner le développement de ces entreprises dans toutes les étapes de leur croissance et leur faciliter l'accès aux financements ;
- Développer le financement par le capital-risque, qui reste très peu répandu, mais aussi le microcrédit, un instrument susceptible d'allumera le moteur économique des individus qui n'ont pas les moyens financiers, et apporter une réponse aux difficultés financières que rencontrent les promoteurs-chômeurs pour constituer le fameux apport personnel (5% ou 10% du coût du projet) que réclame l'ANSEJ et les banques.
- Réformer l'administration publique et ses institutions, en adaptant leurs fonctionnements aux exigences de l'économie de marché et en réduisant les degrés de la bureaucratie et de la corruption ;
- Former les dirigeants des PME, en organisant des séminaires sur l'organisation du travail, la gestion, l'utilisation de l'outil informatique..., avec la création d'un réseau de centres de formation des dirigeants des PME, comme celui existant en Tunisie depuis 1980.
- La vulgarisation des aides financières et des garanties existantes pour maximiser l'utilisation des PME pour les lignes de crédits ouvertes.

Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie

- Impliquer davantage les collectivités locales (APC et Dairas) dans le processus de la promotion des PME. Leur permettre d'apporter des orientations et des aides techniques, par leur proximité des entrepreneurs grâce à des budgets spécifiques.
- Permettre l'accès au foncier aux meilleurs coûts et faciliter l'installation des porteurs de projets de création d'entreprise.
- La mise en place d'un système national efficace de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations économiques et financières et l'encouragement de l'utilisation des techniques de communication nouvelles comme Internet.
- Encourager l'apprentissage des langues étrangères chez les chefs d'entreprises et les nouveaux diplômés.
- Renforcer le rôle des pouvoirs publics pour améliorer la compétitivité des entreprises, dans la finalité d'accroître la taille des PME et stimuler leurs innovations.
- Créer des organismes d'appui et d'accompagnement pour le développement international des PME algériennes.

Conclusion

En conclusion nous pouvons dire qu'après plus de trois décennies d'une économie planifiée, l'Algérie s'engage dans une nouvelle forme économique basée sur la réhabilitation et l'encouragement du secteur privé, constitue l'axe principal de la nouvelle politique économique adoptée à partir des années 1990.

Dans ce chapitre on a abordé la définition algérienne des PME, après son évolution depuis 1962 à nos jours, où le nombre des PME créent à plus que doublé suite à la loi d'orientation de 2001, et aussi à travers les différents dispositifs publics d'aides à la création d'entreprises (ANSEJ, ANDI, CNAC, ...). Nous avons montré aussi, qu'il existe plusieurs facteurs qui déterminent le choix de localisation des entreprises, ces facteurs sont en générale liés à la recherche de gains, proximité des matières premières, l'exploitation des économies d'échelle, recherche des réseaux de contacts....etc.

Ainsi le DL en Algérie a connu deux périodes essentiels, la première (1962-1986) qui se caractérise par une planification centralisée où l'empreinte de l'Etat est le seul entrepreneur pour régler ses choix économique et la deuxième période (à partir de 1986 à nos jours), qui se caractérise par des restructurations et des reformes qui ont permis d'importants changements sur le plan politique, juridique et économique.

Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie

En somme, le développement local est multi dimensionnel, il n'est pas limité à des éléments économiques. Il s'appuie surtout sur les ressources locales et la mobilisation de la population locale autour d'un ou plusieurs projets communs.

Les PME à des impacts socioéconomiques et environnementaux positifs sur le développement d'un pays, et en particulier le développement local. Ce qui nécessite et exige une prise en charge et un encouragement pour prospérer plus le secteur privé.

CHAPITRE III :

Rôle des PME dans le
développement local de la
Wilaya de Bejaia : cas de
quelques PME de la commune
de Bejaia

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Introduction

Nous tenterons dans ce présent chapitre de présenter brièvement dans la première section la wilaya de Bejaia (situation géographique, population et emplois) et quelques données sur leurs PME et ses contributions à la création d'emplois. Ainsi que la démarche méthodologique de l'enquête de terrain, en mettant en évidence l'échantillon étudié, les objectifs de l'enquête et son déroulement, la structure et le contenu du questionnaire.

Dans la deuxième section nous terminerons par la présentation et l'interprétation des résultats de notre enquête de terrain auprès de quelques PME de la commune de Bejaia afin de porter des éléments de réponses aux questions posées dans la problématique.

Section 1 : Présentation du cadre d'étude et d'enquête de terrain

Dans cette section, nous allons d'abord présenter la wilaya de Bejaia qui est notre terrain d'étude (situation géographique, administrative et démographique, ainsi que la situation des PME et son et ces caractéristiques), puis nous exposons la méthodologie qu'on a utilisé (l'échantillon étudié, objectif et déroulement de l'enquête, et enfin la structure, le contenu, la confection et le mode administrative de notre questionnaire).

1-Présentation de la wilaya de Bejaia

1-1-La situation géographique et administrative

La wilaya de Bejaia est une région côtière qui se situe au nord-est du pays (l'Algérie), sur le littoral méditerranéen avec une façade maritime de 120 Km, et une superficie totale de 3 223,5 Km².

Elle est limitée par : ¹

- La mer Méditerranée au Nord
- La Wilaya de Jijel à l'Est
- Les Wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest
- Les Wilaya de Bordj Bou Arreridj et Sétif au Sud

Le territoire de la Wilaya de Bejaia est marqué par la prépondérance des reliefs montagneux (75% soit 3/4 de la superficie totale de la Wilaya), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral.

¹ DPSB (Direction de Programmation de Suivi Budgétaire) de la wilaya de Bejaia, « Annuaire statistique 2013 ».

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Figure n° 06 : La carte géographique de la wilaya de Bejaia



Source : www.Bgayet.net

Son organisation administrative a été composée de 19 Daïras et 52 Communes, réparties suivant le tableau ci-après :

Tableau n° 12 : La répartition de la wilaya de Bejaia par Daïras et Communes

Daïras	Communes	Superficie (Km ²)
BEJAIA	BEJAIA	120,22
	OUED GHIR	46,32
AMIZOUR	AMIZOUR	109,36
	FERAOUN	41,91
	SEMAOUN	33,98
	BENI DJELLIL	27,93
TIMEZRIT	TIMEZRIT	38,09
SOUK EL TENINE	SOUK EL TENINE	26,28
	MELBOU	47,47
	TAMRIDJET	53,27
TICHY	TICHY	56,66
	TALA HAMZA	38,83
	BOUKHLIFA	116,38
IGHIL ALI	IGHIL ALI	195,37
	AIT R'ZINE	74,56
DARGUINA	DARGUINA	82,53
	TASKRIOUT	31,06
	AIT SMAIL	27,08
AOKAS	AOKAS	27,87
	TIZI N'BERBER	52,76
ADEKAR	ADEKAR	107,60
	TAOURIRT IGHIL	71,34
	BENI K'SILA	184,16

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

AKBOU	AKBOU	52,18
	CHELLATA	41,60
	TAMOKRA	68,40
	IGHRAM	50,11
SEDDOUK	SEDDOUK	54,42
	M' CISNA	39,12
	AMALOU	57,14
	BOUHAMZA	77,86
TAZMALT	TAZMALT	34,00
	BENI MELIKECHE	42,80
	BOUDJELLIL	99,85
CHEMINI	CHEMINI	39,04
	SOUK OUFELLA	13,82
	TIBANE	5,40
	AKFADOU	42,01
BARBACHA	BARBACHA	83,77
	KENDIRA	45,56
IFRI OUZELLAGUENE	IFRI OUZELLAGUENE	61,40
SIDI AICH	SIDI AICH	7,70
	TINEBDHAR	16,61
	TIFRA	38,84
	SIDI AYAD	9,06
	EL FLAYE	9,48
EL KSEUR	EL KSEUR	94,06
	FENAIA EL MATHEN	45,21
	TOUDJA	167,13
KHERRATA	KHERRATA	97,69
	DRAA EL GAID	123,34
BENI MAOUCHE	BENI MAOUCHE	94,86
TOTAL WILAYA		3 223,50

Source : DPSB de la wilaya de Bejaia (annuaire statistique 2013)

1-2-Population et emploi

D'après la DPSB, la population active à la fin de l'année 2013 est estimée à 378 840 personnes (représentants 40% de la population totale de la wilaya), la population active occupée est de 333 380 individus (en tenant compte des personnes insuffisamment occupées dans le secteur informel). Et donc le taux de chômage est estimé à 12%. (**Tableau n° 02**)

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Tableau n° 13 : La situation de l'emploi dans la wilaya de Bejaia

Désignation	Données arrêtées au 31/12/22013
Population active	378 840
Taux d'activité	40 %
Population active occupée	333 380
Taux de chômage	12 %

Source : DPSB de Bejaia (annuaire statistique 2013)

La population active occupée est répartie par secteurs d'activités comme le montre le tableau suivant :

Tableau n° 14 : Population active occupée par grands secteurs

Désignation	Nombre	Part du secteur
Agriculture	68 580	20,57%
BTP	77 550	23,26%
Industries Publiques	24 375	7,31%
A.D.M	41 000	12,30%
Services	71 450	21,43%
Artisanat et tourisme	13 340	4,00%
Commerce	7 075	2,12%
Autres	30 010	9,00%
Total	333 380	100%

Source : DPSB de Bejaia (annuaire statistique 2013)

Ce tableau montre que les secteurs de TBP, services et de l'agriculture, occupent les premiers rangs en termes de la population active, suivie par le secteur de l'administration (12,30%), quand à la population occupée dans l'industrie, l'artisanat et tourisme, commerce et autres, occupent des taux faibles par rapport aux autres secteurs.

1-3-Données globales sur les PME de la wilaya de Bejaia

1-3-1-La population des PME dans la wilaya

La wilaya de Bejaia occupe la quatrième classe au niveau national en termes de nombre de la création d'entreprises avec 18 970 PME à la fin du 2014.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Tableau n° 15 : Population des PME et d'emplois créés dans la wilaya de Bejaia au 31/12/2014

Désignation	Nombre
Nombre de PME Publique	41
Emplois	2 464
Nombre de PME Privé	18 929
Emplois	53 151

Source : la direction des PME de la wilaya de Bejaia (données 2014)

Le tableau montre bien la prédominance de secteur privé dans la wilaya de Bejaia avec 99,78% (emploient un effectif de 53 151 personnes) contre 0,21% seulement pour le secteur public (emploient un effectif de 2 464 personnes).

1-3-2-Evolution des PME privées et d'emplois dans la wilaya entre 2011 et 2014

Tableau n° 16 : Evolution des PME privées et d'emplois a Bejaia

Année / Désignation	2011	2012	2013	2014
Nombre de PME	13 433	15 000	17 164	18 929
Emplois	43 927	46 974	50 718	53 151

Source : Etabli par nous à partir des données de la direction des PME de Bejaia (données 2011, 2012, 2013 et 2014)

Nous notons à travers ce tableau une évolution des PME entre 2011 et 2014 soit une augmentation de 5 496 PME nouvelles avec 9 224 emplois créés.

1-3-3-Répartition spatiale des PME

Nous allons présenter la répartition spatiale des PME sur le territoire de la wilaya de Bejaia ainsi que le nombre d'emplois créés dans les vingt premières communes.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Tableau n° 17 : Répartition spatiale des PME dans les 20 premières communes de la wilaya

N°	Commune	Nombre des PME	%
01	BEJAIA	6 246	33
02	AKBOU	1 736	9,17
03	TAZMALT	750	3,96
04	EL KSEUR	732	3,86
05	TIMZRIT	565	2,98
06	KHERRATA	548	2,99
07	SIDI AICH	523	2,76
08	AMIZOUR	515	2,72
09	SOUK EL TENINE	429	2,26
10	AOKAS	408	2,15
11	OUED GHIR	400	2,11
12	SEDDOUK	389	2,05
13	TYCHI	363	1,91
14	IFRI OUZLEGUEN	356	1,88
15	TASKRIOUT	290	1,53
16	SEMAOUN	287	1,51
17	DRAA ELKAID	254	1,34
18	TALA HAMZA	233	1,23
19	DARQUINA	212	1,11
20	FERAOUN	202	1,06

Source : Etabli par nous à partir des données 2014 de la direction des PME de Bejaia.

Ce tableau témoigne une répartition inégale des PME sur le territoire de la wilaya, dont on trouve que un tiers des PME se concentrent dans la commune de Bejaia (chef lieu de la wilaya) avec un taux de 33%, suivi par la commune d'Akbou avec 9,17%, Tazmalt avec 3,96% et El-kseur avec 3,86%.

La concentration de la majorité des PME dans les quatre premières communes de la wilaya (Bejaia, Akbou, Tazmalt et El kseur), peut s'expliquer par la disponibilité des infrastructures de base et l'existence des zones industrielles mieux aménagées.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

1-3-4-Répartition des PME privées par secteur d'activités et par tranches d'effectif

Tableau n° 18 : Répartition des PME privées par secteur d'activité et par tranches d'effectif dans la wilaya de Bejaia

Secteurs d'activités	PME de 1 à 9 salariés	PME de 10 à 49 salariés	PME de 50 à 250 salariés	Nombre de PME
Services	11 016	332	50	11.398
En %	97%	3%	0,44%	
BTPH	4 200	262	49	4 511
En %	93%	6%	1%	
Industries	2 426	146	38	2 610
En %	93%	6%	1%	
Agriculture et pêche	339	67	1	407
En %	83%	16%	0,25%	
Services liés aux industries	01	02	00	03
En %	33%	67%	00%	
Total	17 982	809	138	18 929
En %	95%	4%	1%	

Source : la direction des PME de la wilaya de Bejaia (données 2014)

A la fin du 4^{ème} trimestre 2014, il a été enregistré un total de 18 929 PME. Où la majorité est concentrée dans le secteur des services, suivi par le secteur BTP et le secteur de l'industrie en 3^{ème} position. Elles sont constituées de 95% d'entités très petites entreprises qui ne dépassant pas 9 salariés.

1-4-Les infrastructures de base de la wilaya

1-4-1-Réseau routier

Le réseau routier de la wilaya est très dense et se compose de : ²

- Routes nationales : 444 Kms dont 20 Kms non revêtus ;
- Chemins de wilaya : 659 Kms dont 11 Kms non revêtus ;
- Chemins communaux : 3179 Kms dont 926,49 Kms non revêtus.

² Annuaire statistiques de la DPBS de la wilaya de Bejaia (données 2013)

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Les principaux axes du réseau national sont dans un état relativement convenable, et desservent les centres les plus dynamiques de la wilaya du point de vue économique. La RN 26 reliant Bejaia à Bouira, axe structurant par excellence, fait l'objet d'une modernisation afin de la valoriser et répondre au mieux aux besoins de transport de gros tonnage à partir des installations portuaires d'une part et l'adapter aux ambitions locales de développement économique et social, d'autres part.

L'infrastructure ferroviaire dispose d'une longue voie de 90 Km (Bejaia-Béni Mansour) et de 09 gares et 04 haltes au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam. Ce réseau pourrait jouer un rôle important dans l'économie de la région qui incite une relance de l'activité des zones industrielles.

1-4-2-Port de Bejaia

Il est composé de trois bassins d'une superficie de 156 Ha, d'un terre-plein de 50 Ha et de 2 730 ml de quais cernés par 05 jetées.

Le port de Bejaia constitue un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport de marchandises que celui des voyageurs.

1-4-3-Aéroport de Bejaia

Les réseaux aéroportuaires relient Bejaia au Sud algérien, à Alger et à l'Europe avec des vols réguliers. L'aéroport de Bejaia se compose d'une piste de 108 000 m² (2 400 ml x 45ml), d'une aérogare de 250 passagers par jour en moyenne, et une aire de stationnement de 24 576 m².

2-La démarche méthodologique de l'enquête de terrain

Au cours de cette partie, nous présenterons les différentes étapes suivies afin de réaliser l'enquête souhaitée.

Pour réaliser notre travail et répondre à la problématique, notre recherche s'est basée sur l'exploration de deux axes :

- Une enquête auprès des organismes liés aux PME dans la wilaya de Bejaia, à savoir la DPME et la DPSB.
- Une l'enquête par questionnaire auprès de quelques PME qui se localisent dans la commune de Bejaia.

Dans cette partie on va présenter les différentes étapes suivies à savoir, l'échantillon étudié, le déroulement de l'enquête et la structure et le contenu de questionnaire,...etc.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

2-1-Présentation de l'échantillon étudié

Notre échantillon se compose de 22 entreprises (PME), nous avons distribué 16 questionnaires en raison de manque du temps nécessaire à la réalisation de notre enquête, et qui sont réparties sur le territoire de la commune de Bejaia, où elle occupe la première place dans la wilaya en termes de nombre des PME créés. On a récupéré 12 questionnaires mais malheureusement la majorité sont mal remplis et le reste (04 questionnaires) n'ont pas répondu pour plusieurs causes (la non disponibilité des entrepreneurs, et le manque de temps).

Le tableau suivant comporte plus d'information sur les résultats de l'échantillon :

Tableau n° 19 : la taille de l'échantillon de notre enquête

Questionnaires	Références	Pourcentage (%)
Récupérés	12	75%
Non récupérés	04	25%
Total (distribués)	16	100%

Source : établi par nous à partir les entreprises enquêtées.

2-2-Objectif et déroulement de l'enquête

Notre enquête a pour objectif de recueillir les informations concernant l'entrepreneur (son profil et sa trajectoire socioéconomique, son comportement et son environnement,...), et l'entreprise (sa création, son domaine et son effectif, sa relation avec le développement de la commune, les difficultés et les problèmes rencontrés,...). Il s'agit, pour nous de répondre à certaines de nos interrogations, à savoir le rôle des PME et sa contribution au développement local, ainsi que les entraves qu'elle rencontre.

Pour répondre aux questions posées, nous avons mené une enquête durant le mois de Mai 2015, où nous avons visité les entreprises qui ont accepté de nous recevoir pour déposer le questionnaire et lui expliquer notre objet de recherche.

La remise des questionnaires a été faite par nous même pour la majorité des entreprises.

2-3-La structure et le contenu du questionnaire d'enquête

Le questionnaire est une technique d'investigation scientifique la plus adéquate pour joindre un grand nombre d'entreprises en peu de temps.

Notre questionnaire d'enquête de terrain comprend plusieurs types de questions à savoir :

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

a-Des questions ouvertes : qui donne la liberté d'expression à l'enquêté dans des questions qui nécessitent généralement une réflexion personnelle et auxquelles on ne peut envisager une réponse préalable.

Par exemple : Pour quoi avez-vous choisi d'investir dans ce secteur d'activité ?

b-Des questions fermées : celles-ci donnent au répondeur la possibilité de choisir parmi une série de choix formulées à l'avance, celles qu'il estime plus cohérente. On distingue deux types de questions fermées :

- **Les questions fermées à réponse unique** : ce type de question donne au répondant le choix entre deux réponses possibles (Oui ou Non).

Par exemple : Existe-elle une concurrence dans votre secteur d'activité ?

Oui Non

- **Les questions fermées à choix multiples** : ce type de question donne aux répondants de choisir une ou plusieurs réponses. Et pour éviter de suggérer des réponses possibles aux enquêtés qu'ils n'ont peut être pas envisagées, nous rajoutons un choix ouvert de réponses à la question.

Par exemple : Quelle est la forme juridique de votre entreprise ?

-EURL
-SARL
-SPA
-SNC

-Autres, à précises.....

Notre questionnaire contient 22 questions réparties en deux parties. En premier lieu, il vise à faire ressortir les caractéristiques des entrepreneurs et l'entreprise (sexe, date de création d'entreprise, l'adresse, la forme juridique, la taille, la nature d'activité,...etc.), les facteurs de l'implantation ainsi que les motivations qui poussent l'entrepreneur à la création de son entreprise et quel organisme qui a aidé. Et enfin un dernier point sur les recommandations proposées par les créateurs d'entreprises et cela pour faire face aux problèmes rencontrés.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Section 2 : Résultats de l'enquête et analyse des données

Dans cette deuxième section, nous allons présenter les résultats de notre enquête de terrain où on va donner les caractéristiques généraux des PME enquêtées qui ont répondu à notre questionnaire, puis on va analyser et traiter les données qu'on a récupéré.

1-Caractéristiques générales sur les entreprises enquêtées

Nous allons présenter, dans ce qui suit, un certain nombre de critères pour les entreprises enquêtées qui ont répondu favorablement à nos questionnaires (12 entreprises), à savoir la forme juridique, la taille, le secteur d'activité, ...etc.

1-1-La répartition des entreprises selon le sexe des entrepreneurs

Tableau n°20 : Répartition des entreprises selon le sexe de l'entrepreneur

Sexe	Nombre	%
Masculin	11	91,7 %
Féminin	1	8,3 %
Total	12	100 %

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Selon les résultats de notre enquête, on remarque que presque la totalité des entrepreneurs sont des hommes (91,7%). Ces résultats sont justifiés par la structure sociale algérienne qui amène les femmes à aspirer à la stabilité de l'emploi ou à fonder une famille.

1-2-La situation des entrepreneurs avant de créer leur entreprises

Tableau n° 21 : Situation de l'entrepreneur avant de créer leur entreprise

Situation	Nombre	%
Chômeur	1	8,3%
Salarié	5	41,7%
Etudiant	2	16,7%
Commerçant	0	0%
Artisan	0	0%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

La situation de la majorité des entrepreneurs avant la création de leur entreprise étaient des salariés (41,7%). Cela peut être expliqué par leur désir d'épargner d'argent pour qu'ils puissent mettre en place leur propre travail indépendant.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

1-3-La répartition des entreprises selon la formation suivie par les entrepreneurs

Tableau n° 22 : Entrepreneurs ayant suivie une formation

	Nombre	%
Oui	6	50%
Non	6	50%
Total	12	100%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Ce tableau présente les résultats obtenus à propos des entrepreneurs ayant suivie des formations qui correspond à leurs secteurs d'activité. On remarque que 50% des entrepreneurs disent qu'ils ont suivie une formation avant de crée leur entreprise, alors que les autres entrepreneurs (50%), disent qu'ils n'ont pas suivie de formation. Cela peut être expliqué par le fait qu'ils considèrent que l'expérience pratique et la connaissance du milieu professionnel, l'intelligence, le désir d'autonomie et le travail, seront toujours plus importants.

1-4-La répartition des entreprises selon la période de création

Tableau n° 23 : Répartition des entreprises selon la période de création

Période	Nombre
Avant 1990	01
1990-2000	03
Après 2000	05

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Remarque : trois entreprises n'ont pas répondu à cette question.

Nous constatons qu'il y a une forte dynamique de création d'entreprises à partir de l'année 2000, et ça peut s'expliquer par le nouveau code des investissements qui a été adopté en 1993 sur la monnaie et le crédit avec les avantages accordés aux nouveaux investisseurs, en plus du rôle joué par les organismes d'aide à la création d'entreprises (les dispositifs publiques : ANDI et ANSEJ) a permis la création d'un grand nombre d'entre elles.

1-5-Le financement des entreprises enquêtées

Les entrepreneurs rencontrent parfois des problèmes pour financer ses projets d'investissement, dans ce cas elles cherchent à retrouver des sources de financement par plusieurs méthodes. Durant notre enquête, on a posé la question suivante aux entrepreneurs :

-Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ?

Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

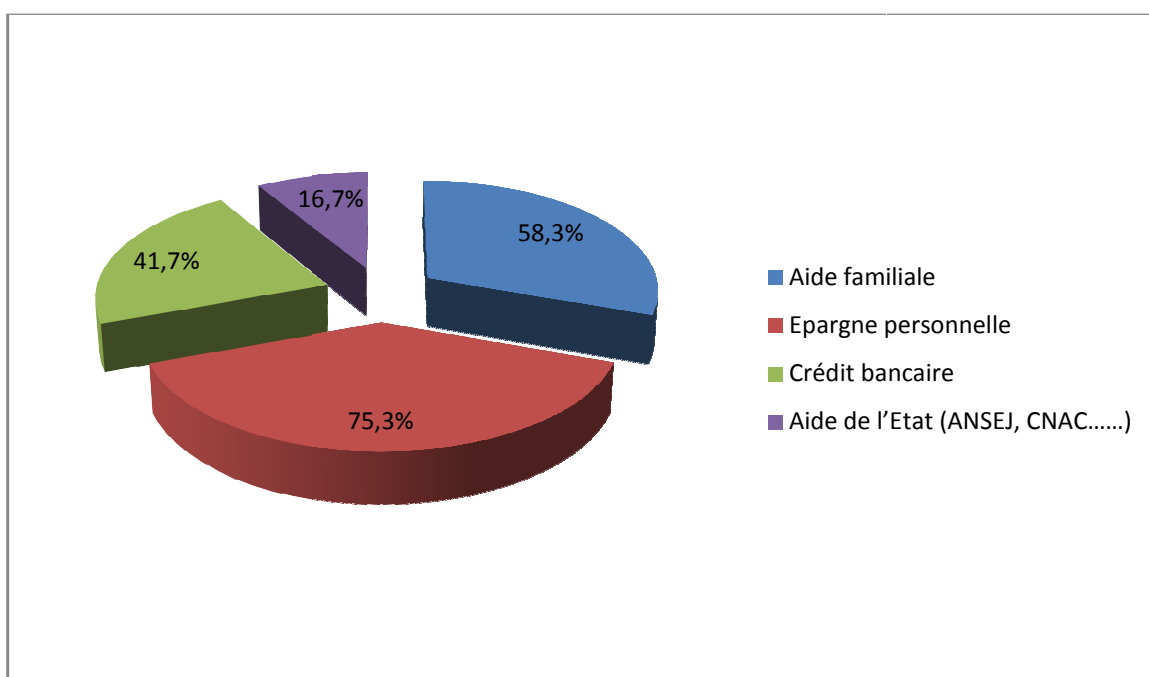
Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Tableau n° 24 : Financement de la création d'entreprises enquêtées

Désignation	Nombre	%
Aide familiale	7	58,3%
Epargne personnelle	9	75%
Crédit bancaire	5	41,7%
Aide de l'Etat (ANSEJ, CNAC.....)	2	16,7%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Figure n° 07 : Financement de la création d'entreprises enquêtées



Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

La plupart des entrepreneurs ont financé la création de leur entreprise par l'épargne personnelle (75%) et l'aide familiale (58,3%), suivie par le crédit bancaire (41,7%)

En ce qui concerne l'aide de l'Etat, on trouve que 16,7% qui ont eu recours à ce financement, comme il montre le tableau suivant :

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Tableau n° 25 : Les entreprises ayant été aidées par les dispositifs publics

Dispositif	Nombre	%
ENSEJ	02	16,7%
ANDI	02	16,7%
CNAC	0	0%
ANGEM	0	0%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Les résultats de l'enquête révèlent que 66,4% des entrepreneurs enquêtés n'ont pas déjà eu une aide auprès des dispositifs publics (ANSEJ, CNAC,...), que ça soit par ignorance ou pour éviter les procédures administratifs qui prend beaucoup de temps. Les 17,64% restantes sont pour les entrepreneurs qui ont eut cette aide.

1-6-La répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité

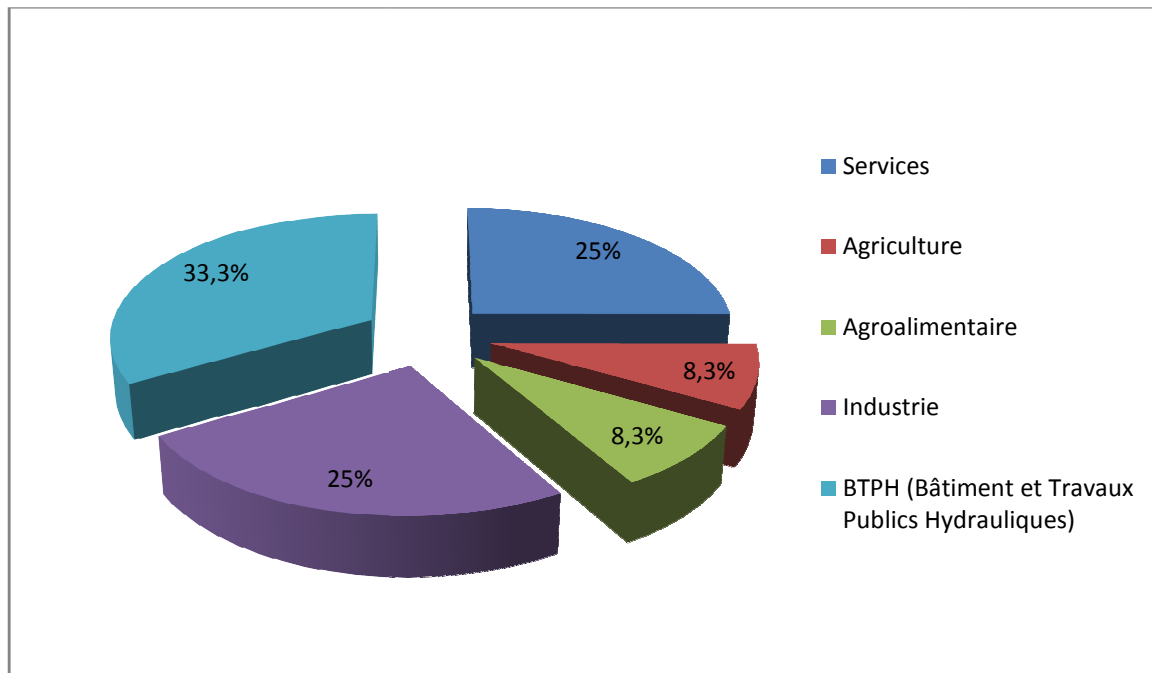
Tableau n° 26 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre	%
Services	3	25,0%
Artisanat	0	0,0%
Agriculture	1	8,3%
Agroalimentaire	1	8,3%
Industrie	3	25,0%
BTPH (Bâtiment et Travaux Publics Hydrauliques)	4	33,3%
Maintenance	0	0,0%
Total	12	100%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Figure n° 08 : Répartition des entreprises enquêtées par secteur d'activité (part en %)



Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Pour la répartition des entreprises par secteur d'activité, nous remarquons que 33,3% des entrepreneurs enquêtés exercent dans le secteur de BTPH, cela peut être expliqué par le lancement de l'Algérie dans une politique d'aménagement des territoires et construction des infrastructures de base ce qui encourage les entrepreneurs à se lancer dans ce secteur d'activité. Suivi par le secteur des services et d'industrie (25% pour chacun). Le reste se répartit entre les autres secteurs, Agriculture et Agroalimentaire (8,3% pour chacun).

D'après certaines entreprises enquêtées, le choix de leur secteur d'activité était l'une des raisons suivantes :

- C'est un secteur compétitif qui a un nombre important d'entreprise (une concurrence) ;
- Une orientation familiale ;
- Métier préféré ;
- Parce que le secteur est vierge ;
- Parce que c'est une activité immortelle (BTPH), les consommateurs ont toujours la culture de construire de différentes ouvrages ;
- Il avait une grande marge dans l'investissement ;
- L'existence d'un nombre important des clients.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

1-7-La répartition des entreprises selon la forme juridique

Tableau n° 27 : Répartition des entreprises selon la forme juridique

Désignation	Nombre	%
EURL	3	25,0%
SARL	3	25,0%
SPA	0	0,0%
SNC	4	33,3%
Individuelle	2	16,6%
Total	12	100%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

La plupart des entrepreneurs que nous avons enquêté ont choisi pour leur entreprise la forme d'une SNC avec un taux de 33,3% suivie par EURL et SARL avec un pourcentage de 25% pour chacune. Cela peut être expliqué par la facilité d'entrée dans les affaires pour eux. Ensuite, vient la forme Individuelle avec un taux de 16,6%.

1-8-La répartition des entreprises selon la taille

En Matière de nombre d'emplois, notre échantillon est réparti comme suit :

- Trois (03) unités employant de 1 à 9 salariés, soit 25% ;
- Trois (03) unités employant de 10 à 49 salariés, soit 25% ;
- Six (06) unités employant de 50 à 250 salariés, soit 50%.

Les résultats sont récapitulés dans le tableau suivant :

Tableau n° 28 : Répartition des entreprises selon la taille

Désignation	Nombre	%
Micro entreprise (1 à 9 salariés)	3	25,0%
Petite entreprise (10 à 49 salariés)	3	25,0%
Moyenne entreprise (50 à 250 salariés)	6	50,0%
Total	12	100%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Remarque : Selon le genre, la plupart des employeurs des entreprises enquêtées, soit sont des hommes dans la totalité des employeurs, soit la proportion d'hommes est plus grande que de femmes. Cela peut être expliqué par la nature de travail et le secteur d'activité des entreprises qui nécessite une main d'œuvre masculin.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

1-9-La répartition des entreprises en fonction de chiffre d'affaire

Tableau n° 29 : Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaire

Chiffre d'affaire en DA	Nombre	%
Moins de 10.000.000	02	16,6%
Entre 10.000.000 et 50.000.000	07	58,3%
Plus de 50.000.000	03	25%
Total	12	100

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Le chiffre d'affaire des entreprises enquêtées, pour celles qui ont accepté de nous répondre, est moins de 10.000.000 DA pour un taux de 16,6%, 58,3% ont un chiffre d'affaire inférieur entre 10.000.000 et 50.000.000 DA, et 25% ont un chiffre d'affaire supérieur à 50.000.000 DA.

2-Facteurs de localisation des PME enquêtées

Le territoire influence de façon déterminante la création d'entreprise par le créateur. Voici les résultats obtenu résumé dans le tableau n° 25 pendant l'enquête en ce qui concerne le choix des entrepreneurs le territoire de la commune de Bejaia comme lieu de localisation pour leurs entreprises.

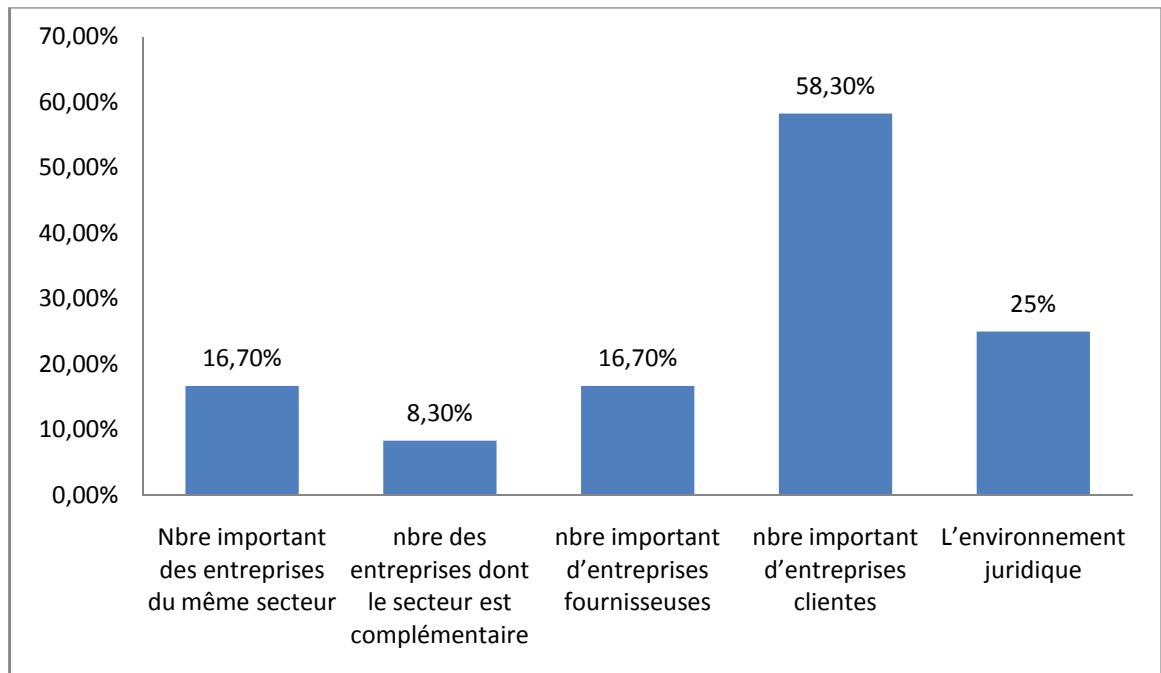
Tableau n° 30 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées

Désignation	Nombre	%
Un nombre important des entreprises du même secteur	2	16,7%
Un nombre des entreprises dont le secteur est complémentaire	1	8,3%
Un nombre important d'entreprises fournisseuses	2	16,7%
Un nombre important d'entreprises clientes	7	58,3%
L'environnement juridique	3	25%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Figure n° 09 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées



Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

D'après les résultats obtenus, on remarque que la majorité des entreprises enquêtées se localise dans la commune de Bejaia en raison d'un important nombre d'entreprises clientes (58,3%) suivi par l'environnement juridique (25%). Cela peut s'expliquer par le nombre élevé de la population dans la commune (184 722 personnes) et la situation juridique qui facilite la création de leurs entreprises.

Donc d'une manière générale c'est le facteur "proximité" (soit près des clients ou de matière première) qui attire les entrepreneurs de se localiser dans son territoire.

3-Interface PME/collectivités locales

Afin de cerner la notion de développement local, il est de notre intérêt de faire le point de relation entre l'entité décentralisée, c'est-à-dire « la collectivité locale », une entité qui est à la base de toute action territoriale, en matière de facilitation d'installation pour les nouvelles PME, et les différents avantages qu'elles procurent, au sein de ces unités de production.

Cependant notre analyse se portera sur les facilités que la collectivité locale à porter pour ces PME lors de leur installation, et les différents avantages qu'elle pourra bénéficier de la part de la collectivité.

Les deux tableaux ci-dessous, nous montrent les résultats de notre enquête à travers ce point :

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Tableau n° 31 : L'installation des entreprises dans la commune de Bejaia

	Nombre	%
Oui	8	66,7%
Non	4	33,3%
Total	12	100%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

33,3% des PME enquêtées prétendent qu'il n'y a pas de facilité, lors de leur installation et qu'elles ont des difficultés à s'installer. 66,7% de ces PME avouent que la collectivité a facilité leurs installation aux niveaux local, ces facilités résident dans la rapidité des formalités administratifs, et l'attribution de quelques terrains appartenant à l'administration locale notamment les premières années de sa création.

Tableau n° 32 : Les avantages bénéficié de la part de la collectivité

	Nombre	%
Oui	3	25%
Non	9	75%
Total	12	100%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

75% des PME enquêtées ont affirmé n'avoir bénéficié aucun avantage venant des collectivités locales. Ceci est dû selon les enquêtés à la non perception de l'importance de leurs activités. Seulement 25% des PME ont bénéficié des avantages publics. Il s'agit dans ce cas de l'attribution de projets locaux à des unités sise au chef lieux de la commune.

4-La contribution des PME enquêtées au développement local dans la commune de Bejaia

L'entreprise participe souvent au développement local du territoire sur lequel elle influence positivement sur la création d'emploi et le maintien de l'employabilité en favorisant le recrutement local, le développement d'une expertise locale avec les structures de formation initiale et continue et le soutien financier aux infrastructures de bases et l'innovation des produits, le renouvellement du tissu économique et du marché, et participer au développement de la région en général. (Voir le tableau n° 22 ainsi sa représentation graphique)

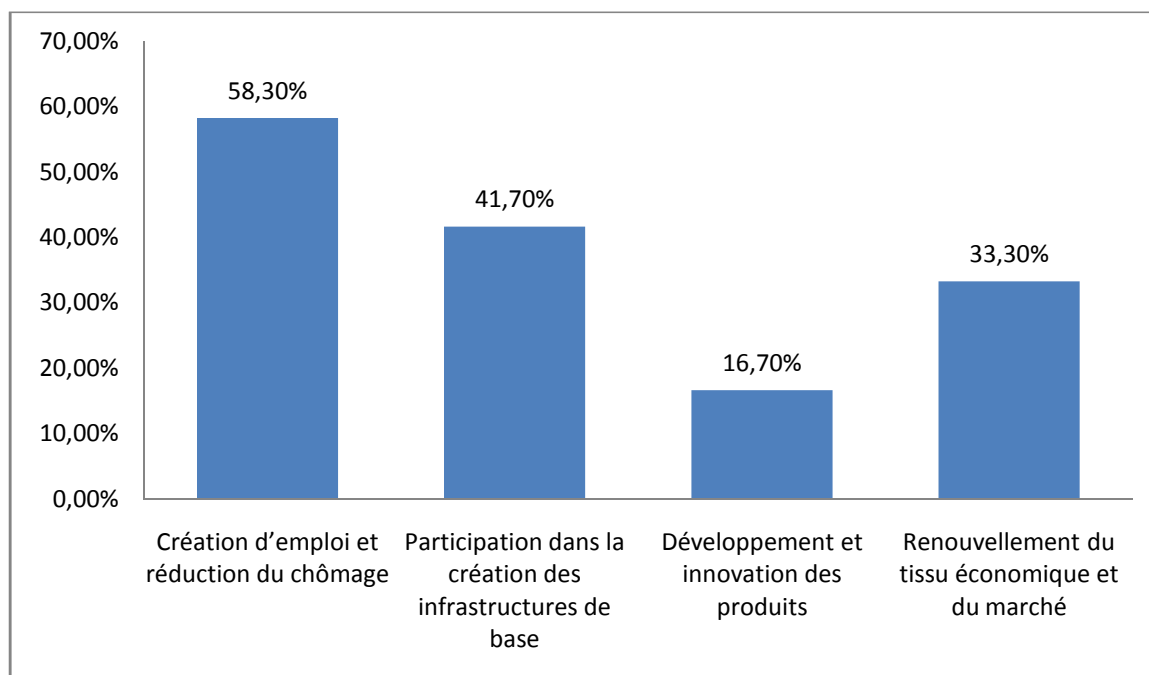
Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

Tableau n° 33 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement

Désignation	Nombre	%
Création d'emploi et réduction du chômage	7	58,3%
Participation dans la création des infrastructures de base	5	41,7%
Développement et innovation des produits	2	16,7%
Renouvellement du tissu économique et du marché	4	33,3%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Figure n° 10 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement



Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

4-1-La création d'emploi et la réduction du chômage

Les entreprises sont le principal moteur de création d'emploi par leurs investissements, elles participent à une amélioration considérable des conditions de vie et de travail des populations locales.

Cependant, dans nos résultats relatifs à notre enquête au niveau de la commune de Bejaia on trouve que 58,3% (tableau n°22) des entrepreneurs enquêtés contribuent positivement à la création d'emploi (réduction du taux de chômage)

4-2-La participation à la création des infrastructures de base

La disponibilité des infrastructures de base performantes constitue un des préalables indispensables à la réussite de toutes actions visant à l'amélioration des conditions de vie des

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

populations et à la réduction de la pauvreté et le développement économique et sociale. Ces infrastructures de base comprennent essentiellement, les transports, l'habitat et la communication,... etc.

De ce fait, 41,7% des entreprises enquêtées de la commune de Bejaia, participent à la création des infrastructures de base.

4-3-Développement et innovation des produits

Dans une économie où les technologies disponibles évoluent rapidement et où certain pays disposent d'une main d'œuvre qualifier et un bon marché, la compétitivité des entreprises dépend de plus en plus de leur capacité à innover.

L'innovation et malgré son importance n'a pas beaucoup de valeurs dans notre pays en raison de l'absence de professionnels et le faible contenu technologique dans la plupart des entreprises.

De ce fait, 16,7% des entreprises enquêtés contribuent au développement et à l'innovation, par la diversification et l'amélioration de ces produits.

4-4-Renouvellement du tissu économique et du marché

Le tissu économique regroupe toutes les entreprises d'une économie, et constitue l'ensemble des relations entre elles, qu'elles soient des relations de concurrence ou de complémentarité. Suite au nombre important des entreprises créé, le tissu productif attire de nombreux emplois et établissements.

Les résultats de notre enquête présenter dans le tableau n°22 montre que 33,3% des entreprises enquêtés contribue dans le renouvellement du tissu économique et du marché et cela par la diversification des produits ainsi que ces création d'entreprises, qui sont d'un nombre considérable et évoluent de plus en plus, attirent les employeurs à venir travailler dans la ville de Bejaia.

4-5-La trajectoire et perspectives d'avenir pour l'entrepreneur

Tableau n° 34 : Perspectives d'avenir pour les entreprises enquêtées

Désignation	Nombre	%
Agrandir son entreprise	12	100%
Créer d'autres unités	10	83,3%

Source : Etabli par nous à partir de notre enquête de terrain.

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

D'après les entreprises enquêtées, on trouve que la totalité des entrepreneurs comptent en premier lieu agrandir leurs entreprises (100%), en deuxième lieu, soit 83,3% d'entre eux comptent créés d'autres unités.

En effet, l'intérêt de cela d'après les réponses de certains entrepreneurs est comme suit :

- Couvrir le marché national ;
- Pour la pérennité de l'entreprise et la sauvegarde de l'emploi ;
- Répondre à toutes les préoccupations régionales ;
- Atterrir sur le territoire national et participer au développement.

5-Les difficultés et les solutions envisagées

On a terminé notre enquête par la question qui constitue les proposition et recommandations de l'entrepreneur pour que les PME jouent son rôle d'une manière efficace sur le développement local de la commune de Bejaia

Les entrepreneurs enquêtés ont affirmé l'existence d'un certain nombre d'obstacles qui entravent leurs activités. Il s'agit notamment de :

- La lourdeur des procédures administratives et l'existence de la bureaucratie ;
- L'existence du réseau informel ;
- La difficulté d'accéder au financement par les bancaires ;
- Manque du foncier ;
- Taux élevé des impôts ;
- La non réglementation du marché etc.

Par ailleurs ils ont proposé quelques solutions qui sont comme suit :

- accorder des avantages administratives et faciliter leur taches en accordent des moyens ;
- Investir dans le domaine qu'on maitrise ;
- Minimiser ou exonérer les taxes ;
- facilité la création et l'implantation des entreprises ;
- Facilité l'accès au foncier ;
- développer les infrastructures de base ;
- crée une entreprise en adéquation avec un diplôme obtenu (la nécessité d'une formation) ;
- bénéficier des grands projets et d'un assainissement pour affronter le marché ;

Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia

- Les initiatives doivent être libérées, et faciliter le développement local et national et aller à l'international ;

Il faut aider les PME par l'intervention de l'Etat pour diminuer les contraintes qui empêchent les entrepreneurs d'avancer, parce que c'est eux (PME) qui deviendront les futures grandes entreprises

Conclusion

Après avoir donné un aperçu sur la wilaya de Bejaia où on a présenté quelques données et caractéristiques sur les PME et leurs contribution à la création d'emploi. On a adopté une démarche méthodologique constitue une enquête par questionnaire auprès de quelques PME qui se localisent dans la commune de Bejaia qui est notre cas pratique, où nous avons essayé d'analyser l'impact de la PME dans le développement local.

Les résultats de notre enquête de terrain nous permet de conclure que les PME enquêtées participent et influence positivement sur le développement local du territoire, elles contribuent à la création d'emploi, l'amélioration des infrastructures de base, renouveler leur tissu économique et innover ces produits.

Nous avons constaté aussi que les PME rencontrent beaucoup de difficultés qui freinent leurs missions de jouer pleinement et efficacement leurs rôles dans le développement local comme l'existence de la bureaucratie et du réseau informel, ...etc. En effet, l'intervention de l'Etat pour eux est nécessaire pour diminuer les contraintes qui lui empêchent d'avancer et d'agrandir.

CONCLUSION GENERALE

Le développement local repose sur une large densité de ces ressources (développement par le bas), c'est un système qui fait référence à la notion de la collectivité locale comme un acteur décentralisé et comme une unité de valorisation du territoire, elle joue un rôle primordial aux prés des entreprises implantés en leur procurant des terrains qui sont plus ou moins adaptés à leurs activités et des moyens administratifs pour la petite dimension. C'est ainsi que de nombreux Etats voient la décentralisation comme un moyen d'améliorer la pertinence et la qualité des services et de répondre aux besoins et possibilités de l'économie locale.

Dans ce cas, l'objectif principal de notre travail est d'identifier le rôle et l'impact de la création des PME sur le développement local à travers l'étude du cas des PME de la commune de Bejaia.

Notre thématique de recherche se faite sur trois chapitre essentiels :

Le premier, est un chapitre théorique concernant les PME et le DL où il représente un bref historique sur son émergence et les différentes notions de base notamment, les définitions et les objectifs, ainsi que son importance en général.

Dans le deuxième chapitre qui concentre sur l'expérience Algérienne, où l'initiative privée a été libérée vers la fin des années 80. En effet, les projets de développement local se réalisent dans le cadre des différents plans d'aménagement des territoires (SNAT) qui encourage l'initiative de la création et promotion des PME, notamment Les réformes qui ont été amorcées depuis les années quatre-vingt, l'ont conduit progressivement à changer la politique économique qui sera désormais fondée sur les forces du marché, et qui a reconnu pour les entreprises privées le rôle important à jouer dans le développement local et national, ce qui a permis un passage d'une économie planifiée vers une économie de marché. Ainsi dans ce chapitre, on a cerné l'impact des PME sur le développement économique national selon des indicateurs macroéconomiques (emploi, PIB et VA).

Après avoir présenté l'ensemble des concepts lié à notre thème, on c'est intéressé de plus près au cas de la wilaya de Bejaia, et plus précisément la commune de Bejaia. Ce point a fait l'objet d'un dernier chapitre qu'on a nommé : « Rôle des PME dans le développement local de la wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia », nous avons présenté en premier lieu la wilaya de Bejaia, à savoir la situation géographique, administrative et démographique, ainsi que la création des PME et d'emploi. Nous avons présenté aussi dans ce chapitre, la démarche méthodologique qu'on a adopté (collecte des données auprès la DPME et la DPSB de la wilaya de Bejaia, et à travers une enquête de terrain par questionnaire). Et enfin, l'analyse des résultats de notre enquête de terrains qui nous

renseignés les caractéristiques global des entreprises enquêtées (12 entreprises), les déterminants de leurs localisation, et notamment le rôle important que jouent les PME de la commune de Bejaia dans le développement de sa région, en terme de la création d'emploi, le développement des infrastructures de base, le renouvellement de tissu économique et de marché et l'innovation de ces produits.

Malgré que les PME trouvent certaines difficultés dans notre pays en termes de financement, l'existence de la bureaucratie et surtout les procédures administratives qui sont lourd, les entrepreneurs ont toujours pensent de participé au développement de sa région et créés plus d'emploi, et cela à travers leurs essayes d'agrandir ces unités (pourquoi pas de crée d'autres unités) et deviendra des entreprises innovantes malgré le manque des moyens nécessaire surtout la technologie.

En ce sens, nous pouvons conclure notre travail de recherche en répondant aux questions qui ont fait l'objet de notre problématique et c'est ainsi que nous vérifierons les hypothèses que nous avons lancé au départ dans l'introduction général, par conséquent, les entreprises enquêtées dans la majorité exercent l'activité de BTPH et service, et participent à la création d'emplois avec un taux de 58,3%, la création des infrastructures de base (41,7%) et à la densification du tissu économique (33,3%). Toutefois, les PME de la commune de Bejaia sont peu innovantes face à plusieurs obstacles.

Un changement d'orientation politique et économique en Algérie peut être la solution pour que les PME algérienne puissent se développées d'avantage aussi pour un développement local de toute les régions algériennes.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- A. Jacques Ardoino, Gilbert Durand et Michel Maffesoli, « Développement local et intervention sociale », Edition l'Harmattan, Paris, 2003.
- Alain Fayolle, « Introduction à l'entrepreneuriat », Edition Dunod, Paris, 2005.
- Bernard Pecqueur, « Le développement local: mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.
- Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximités », Ed Hermès, Paris, 2004.
- Boislandelle H.M, « Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils », Economica, Paris, 1998.
- Matouk BELATTAF, « Economie du développement », Office des publications universitaires, Alger, Février 2010.
- Pierre-Noel Denieuil, Mohamed Madoui, « Entrepreneurs maghrébins : Terrains en développement », Edition Karthala et IRMC, Paris, 2011.
- Robert Wtterwulge, « Les PME une entreprise humaine », 2^{ème} tirage, Boeck, Paris, 2008.
- Thierry Verstraete, « Histoire d'entreprendre : Les réalités de l'entrepreneuriat », Editions EMS, Paris, 2000.

Mémoires et thèses

- AGAGUENIA Siham, « Principes d'aménagement pour un développement local durable d'un territoire montagneux du littoral », Mémoire de magistère en Aménagement du Territoire, Université Badji Mokhtar-Annaba, Faculté des sciences de la terre, 2010.
- BEDJGUELEL Fatsah, « Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaïa », Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Option : Espace, Développement et Mondialisation, Université Abderrahmane Mira de Bejaïa, 2007.
- BOULKEMIR Hakima, « le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ihedadden de la wilaya de Bejaia (2000-2010) » ; mémoire de master en science de gestion, Option : METE, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, Septembre 2011.
- BOURI Nassima, « compétitivité et mise à niveau des PME : logique et résultat », Mémoire de magister en Management, Ecole doctorale d'Economie et de Management (Université d'Oran), 2012.

- MARC DÉSAULNIERS, « Les alliances logistiques à l'exportation chez les PME manufacturières Québécoises : une analyse de cas multiples », Exigences partielles de la maîtrise en gestion et de leur environnement, Université du Québec, 1998.
- Moez AHMED, « Les sources de financement des PME et la mise en place du marché alternatif tunisien », Mémoire online, Maîtrise en sciences comptables, IHEC Carthage, 2007.
- NASROU Nacéra, « Dynamique entrepreneuriale et déterminants de la création des PME dans la wilaya de Bejaia », Mémoire de Magister en science de gestion, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2011.
- Rabah TARMOUL, « Essai de construction de questions indicateurs de développement local : cas de la wilaya de Bejaia », Mémoire de Magister en Sciences Economique, Option : Gestion de développement, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2002.

Sites internet

- www.pme-dz.com/ansej-cnac-angem/
- http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/bulletin_PME_23_francais_vf_nov_2013.pdf
- <http://www.senat.fr/rap/r96-374/r96-3742.html>

Revue et périodiques

- 2ème CONFÉRENCE DE L'OCDE DES MINISTRES EN CHARGE DES PME, « Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondiale : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée, Istanbul-Turquie, 3-5 juin 2004.
- Abdelbaki SMATI, « NATURE DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS SON FINANCEMENT », Centre universitaire de Souk-Ahras, Recherches économiques et managériale – N° 5/ Juin 2008.
- André Joyal, « PME et développement territorial », Professeur d'économie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Horizon Local 1996.
- BERRAH Kafia et BOUKRIF Moussa, « La problématique de la création des entreprises : une application sur les PME algériennes », Conférence internationale sur l'économie et gestion des réseaux, Maroc, 2013.
- CHARIF Mustapha, « ZONE INDUSTRIELLE ET DEVELOPPEMENT LOCAL : QUELLE ARTICULATION ? », Revue du chercheur, Université de Tlemcen, 2010.
- DAHMANI.M, « l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne », In cahiers de l'INES de Tizi-Ouzou, mars 1986.

- Günter Verheugen, Membre de la Commission européenne, « Chargé des entreprises et de l'industrie », Extrait de l'article 2 de l'annexe à la recommandation 2003.
- KADI Mohamed, « Relation Entre PME et Emploi en Algérie : Quelle Réalité ? », Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD), Alger, 2013.
- Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI et Ali GABOUSSA, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », Revue des entreprises algériennes n°04, 2013.
- Louis Jacques Filion, Note de recherche « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances », Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol.10, n° 2, 1997.
- Rachid ZAMMAR, « Initiation à l'entrepreneuriat », Conférence de Centre d'Etudes Doctorales en Sciences et Technologies de Rabat (CEDESTR), Université Mohammed V-Agbal.
- Rapport d'information n°374, « Aider les PME : l'exemple Américain », Site internet : <http://www.senat.fr/rap/r96-374/r96-3742.html>
- Rapport n°1, « Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking », Document de travail n°33, Septembre 2011, Algérie.
- Pierre Célier, Revue du CPA-EG, ENSET de Mohammedia, janvier 2004.
- Samia GHARBI, « LES PME/PMI EN ALGERIE : ETAT DES LIEU », CAHIERS DU LAB.RII (Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation), DOCUMENTS DE TRAVAIL N°238, UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE, Mars 2011.
- Synthèse «Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », L'Observateur OCDE, Juin 2000. P 02.
- Synthèses de l'OCDE, « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », Juin 2000.

ANNEXES

LISTE DES ABREVIATIONS

- AGI** : Autorisations Globales d'Importations.
- ANDI**: Agence Nationale de Développement de l'Investissement.
- ANEM**: Agence Nationale de l'Emploi.
- ANGEM**: Agence Nationale de Gestion du Micro crédit.
- BM** : Banque Mondiale.
- BTPH** : Bâtiments et Travaux Publics Hydrauliques.
- CASNOS** : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non Salariés.
- CGPME** : Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises.
- CNAC**: Caisse Nationale d'Assurance Chômage.
- CNAS** : Caisse nationale des assurances sociales.
- CNI** : Commission Nationale des Investissements.
- CPE** : Crédit de Plein Emploi.
- DA** : Dinar Algérien.
- DAS** : Domaine Agricoles Socialistes.
- DEC** : Dépenses d'Equipement Collectif.
- DER** : Développement Economique et Rural.
- DIL** : Développement de l'Industrie Local.
- DL** : Développement Local.
- DPSB** : Direction de Programmation de Suivi Budgétaire.
- EI** : Entreprise Individuelle.
- ENJEJ**: Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de jeune.
- EPC** : Etude, Procurèrent et construction.
- EPE** : Entreprises Pour l'Environnement.
- EURL** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.
- FMI** : Fond Monétaire International.
- GE** : Grande Entreprise.
- IDE** : Investissements Directs Etrangers.
- ME** : Moyenne Entreprise.
- OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique.
- P.A.S** : Programme d'Ajustement Structurel.
- PCD** : Programmes Communaux de Développement.
- PE** : Petite Entreprise.

P.E.L : Programmes d'Equipements Locaux.

P.I.L : Programmes des Industries Locales.

PIB : Produit Interne Brut.

PM : Petite Entreprise.

PME : Petites et Moyennes Entreprises.

PMEA : Petites et Moyennes Entreprises Algériennes.

PMI : Petites et Moyennes Investissement.

PS : Programmes Spéciaux.

RECLS : Crédit de rénovation et d'Equipeement des Collectivités Locales Sahariennes et subsahariennes.

RN : Route National.

SA : Société Anonyme.

SARL : Société à Responsabilité Limitée.

SBA : Small Business Administration.

SCA : Société en Commandité par Actions.

SNC : Société en Non Collectif.

SPA : Société Par Action.

SPL : Système Productif Localisé.

TPE : Très Petites Entreprises.

VA : Valeur Ajouté.

UE : Union Européenne.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 01 : Les critères de la Small Business Administration.....	08
Tableau n° 02 : Les différents types d'entreprises en Algérie.....	30
Tableau n° 03 : Evolution de la population globale des PME en Algérie (2008-2013).....	34
Tableau n° 04 : Répartition des PME par secteur d'activité (1 ^{er} semestre 2013).....	35
Tableau n° 05 : La répartition des PME privées par tranche d'effectifs	36
Tableau n° 06 : Classement des douze premières wilayas par nombre de PME.....	38
Tableau n° 07 : Répartition par secteur d'activité les projets financés par le dispositif CNAC (cumul au 30/06/2013).....	43
Tableau n° 08 : Répartition par secteur d'activité les projets financés par le dispositif ENSEJ (Cumul au 30/06/2013).....	44
Tableau n° 09 : Répartition crédits octroyés par secteur d'activités	45
Tableau n° 10 : Evolution des emplois déclarés par type de PME.....	55
Tableau n° 11 : Evolution de la part des PME privées dans le PIB et la VA (2007-2011)....	55
Tableau n° 12 : La répartition de la wilaya de Bejaia par Daïras et Communes.....	62
Tableau n° 13 : La situation de l'emploi dans la wilaya de Bejaia.....	64
Tableau n° 14 : Population active occupée par grands secteurs.....	64
Tableau n° 15 : Population des PME et d'emplois créent dans la wilaya de Bejaia au 31/12/2014.....	65
Tableau n° 16 : Evolution des PME privées et d'emplois a Bejaia.....	65
Tableau n° 17 : Répartition spatiale des PME dans les 20 premières communes de la wilaya.....	66
Tableau n° 18 : Répartition des PME privées par secteur d'activité et par tranches d'effectif dans la wilaya de Bejaia.....	67
Tableau n° 19 : la taille de l'échantillon de notre enquête.....	69
Tableau n° 20 : Répartition des entreprises selon le sexe de l'entrepreneur.....	71
Tableau n° 21 : Situation de l'entrepreneur avant de crée leur entreprise.....	71
Tableau n° 22 : Entrepreneurs ayant suivie une formation	72
Tableau n° 23 : Répartition des entreprises selon la période de création.....	72
Tableau n° 24 : Financement de la création d'entreprises enquêtées.....	73
Tableau n° 25 : Les entreprises ayant été aidées par les dispositifs publics.....	74
Tableau n° 26 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.....	74
Tableau n° 27 : Répartition des entreprises selon la forme juridique.....	76

Tableau n° 28 : Répartition des entreprises selon la taille.....	76
Tableau n° 29 : Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaire.....	77
Tableau n° 30 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées.....	77
Tableau n° 31 : L'installation des entreprises dans la commune de Bejaia.....	79
Tableau n° 32 : Les avantages bénéficié de la part de la collectivité.....	79
Tableau n° 33 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement.....	80
Tableau n° 34 : Perspectives d'avenir pour les entreprises enquêtées.....	81

LISTE DES FIGURES

Figure n° 01 : Processus de création d'entreprise.....	11
Figure n° 02 : Cadre stratégique du développement local.....	25
Figure n° 03 : Evolution de la population des PME en Algérie (2008-2013).....	34
Figure n° 04 : La répartition spatiale des PME par région.....	37
Figure n° 05 : La nouvelle organisation de la planification économique.....	52
Figure n° 06 : La carte géographique de la wilaya de Bejaia.....	62
Figure n° 07 : Financement de la création d'entreprises enquêtées.....	73
Figure n° 08 : Répartition des entreprises enquêtées par secteur d'activité (part en %).....	75
Figure n° 09 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées.....	78
Figure n° 10 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement.....	80

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

**Faculté des Sciences Economique, des Sciences de Gestion et des Sciences
Commerciales (SEGC-LMD)**

Département des Sciences de Gestion

Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

Questionnaire sur :

« L'impact de la création des PME sur le développement local : cas de quelques PME de la commune de Bejaia »

Madame, Monsieur ;

Bonjour ;

Ce questionnaire fait partie de l'élaboration d'un mémoire de fin de cycle (Master) sous le thème « 'impact de la création des PME sur le développement local : cas de quelques PME de la commune de Bejaia », nous vous prions de bien vouloir répondre objectivement à notre questionnaire afin de collecter et réunir les données nécessaires pour la réalisation de cette étude. Vous pouvez être assurées que l'anonymat du questionnaire sera gardé, vos réponses seront traitées confidentiellement et serviront exclusivement à des fins de recherches scientifiques.

Nous vous remercions d'avance pour cette participation en répondant aux questions.

Réalisé par :

1/ BEKTACHE Sabrina

2/ HADDAD Hanane

Encadré par :

Dr BOUMOULA Samir

Questionnaire

I. Identification de l'entreprise

1-Nom de l'établissement:

2-Adresse (lieu d'implantation):

3-Sexe :

- Masculin
- Féminin

4-Avez-vous fait une formation qui correspond à votre secteur d'activité ?

- Oui
- Non

5-Quel est la date de création de votre entreprise ?

.....

6-Forme juridique :

- EURL
- SARL
- SPA
- SNC

-Autres, à préciser.....

7-Veuillez indiquer le secteur d'activité de votre entreprise :

- Services
- Artisanat
- Agriculture
- agroalimentaire
- Industries
- BTPH (Bâtiments et travaux publics hydrauliques)
- Maintenance

- Autres, à préciser.....

8-Veuillez indiquer la taille de votre entreprise selon les catégories suivantes :

- Micro entreprise (1 à 9 salariés)
- Petite entreprise (10 à 49 salariés)
- Moyenne entreprise (50 à 250 salariés)

9-Quel est le genre des employeurs dans votre entreprise ?

- Femmes
- Hommes

10-Chiffre d'affaire de votre entreprise :.....**II. Le rôle de la PME dans le développement local****11-Quel est votre situation avant d'entreprendre votre entreprise ?**

- Chômeur
- Salarié
- Etudiant
- Commerçant
- Artisan

Autres, à préciser.....

12-Quels sont les motivations qui sont à l'origine de la création de votre entreprise ?

- Existence d'opportunités
- Participer au développement de la région
- Imitation d'une réussite familiale

-Autres, à préciser.....

13- Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ?

- Aide familiale
- Epargne personnelle
- Crédit bancaire
- Aide de l'Etat (ANSEJ, CNAC.....)

-Autres, à préciser.....

14-Quel organisme vous a aidé dans la création de votre entreprise?

- ANSEJ
- ANDI
- CNAC
- ENGEM

-Autres, à préciser.....

15- Pour quoi avez –vous choisi d’investir dans ce secteur d’activité ?

.....

16-Quels sont les facteurs sectoriels qui sont à l’origine de votre implantation dans la commune de Bejaia ?

- Un nombre important des entreprises du même secteur
- Un nombre des entreprises dont le secteur est complémentaire
- Un nombre important d’entreprises fournisseuses
- Un nombre important d’entreprises clientes
- L’environnement juridique

-Autres, à préciser.....

17- Existe-elle une concurrence dans votre secteur d’activité ?

- Oui
- Non

18-Quels sont vos apports, en termes de développement, pour votre commune ?

- Création d’emploi et réduction du chômage
- Participation dans la création des infrastructures de base
- Diversification et innovation des produits
- Renouvellement du tissu économique et du marché

-Autres, à préciser.....

19- Est-ce que la commune de Bejaia à faciliter votre installation dans son territoire ?

- Oui
- Non

Si votre réponse est Oui, citez nous comment ?

.....

.....

.....

20- ConteZ-vous :

- Agrandir votre entreprise ? Oui Non
- Créer d'autres unités ? Oui Non

Si votre réponse est Oui, dites pourquoi et pour quel intérêt ?

.....

.....

.....

21- Est ce que vous vous bénéficiez de quelques avantages de la part de la collectivité locale ?

- Oui
- Non

Si oui, pouvez-vous nous citer quelques exemples ?

.....

.....

.....

22- Quels sont vos propositions et recommandation pour que les PME jouent pleinement et efficacement son rôle dans le développement local de votre commune ?

.....

.....

.....

.....

Merci pour votre temps, assistance et coopération

TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Notions, concepts et considérations théoriques générales.....	5
Introduction.....	5
Section1 : Généralités sur les PME.....	5
1-Emergence de concept de la PME.....	5
2-Quelques définitions.....	6
2-1- L'entrepreneuriat.....	6
2-2- L'entrepreneur.....	6
2-3- L'entreprise.....	7
2-4- La création d'entreprise.....	7
2-5-La PME.....	7
3-Le processus de la création d'entreprise.....	10
4-Classification et caractéristiques des PME.....	12
4-1-La classification des PME.....	12
4-1-1-Classification selon le secteur économique (déterminé par leur activité principale).....	12
4-1-2-Classification selon la taille.....	12
4-1-3-Classification selon la branche et secteur d'activité.....	13
4-1-4-Classification selon le statut juridique.....	13
4-2-Les caractéristiques des PME.....	14
5-L'importance des PME.....	16
5-1-Sur le plan politique	16
5-2-sur le plan économique	16
5-3-Sur le plan social.....	17
Section2 : Généralités sur le développement local.....	17
1-Emergence de concept du DL.....	17
2-Définition et objectif du DL.....	18
2-1-Quelques définitions.....	18
2-2-1-Le développement.....	18
2-2-2-Le local.....	19
2-2-3-Le développement local.....	19
2-2-4-La décentralisation.....	20

TABLE DES MATIERES

2-2-L'objectif du développement local.....	20
2-2-1-Sur le plan économique.....	20
2-2-2-Sur le plan social.....	21
3-Les approches théoriques du DL.....	21
3-1-L'approche territoriale.....	21
3-1-1-Les districts industriels.....	22
3-1-2-Les systèmes productifs localisé (SPL).....	22
3-1-3-Les milieux innovateurs.....	23
3-2-L'approche régulationniste.....	23
3-2-1-Le réseau.....	23
3-2-2-La gouvernance.....	24
4-Les composantes du développement local.....	24
4-1-La partie structurelle.....	24
4-2-La partie socioéconomique ou les acteurs de DL.....	24
4-2-1-Les acteurs institutionnels.....	24
4-2-2-La communauté.....	24
4-2-3-Les acteurs économiques.....	25
5-Les modes du développement local.....	26
5-1-Le processus d'agglomération.....	26
5-2-Le processus de spécialisation.....	26
5-3-Le processus de spécification.....	26
6-Les conditions de développement local.....	27
7-Les enjeux du développement local.....	27
Conclusion.....	28
Chapitre II : Les PME et le développement local en Algérie.....	29
Introduction.....	29
Section 1 : Etat des lieux des PME algériennes.....	29
1-Définition et genèse des PME en Algérie	29
1-1-la définition Algérienne de la PME.....	29
1-2-Genèse de développement des PME en Algérie depuis l'indépendance	31
1-2-1-La période 1962-1982.....	31
1-2-2-La période 1982-1988.....	32
1-2-3-A partir de 1988.....	32

TABLE DES MATIERES

2-Evolution et répartition des PME en Algérie.....	34
2-1-Evolution de la population globale des PME en Algérie durant la période 2001-2013.....	34
2-2-Répartition des PME par secteur d'activité (1 ^{er} semestre 2013).....	35
2-3-La répartition des PME privées par tranche d'effectifs (1 ^{er} semestre 2013).....	36
2-4-La répartition spatiale des PME par région (1 ^{er} semestre 2013).....	37
2-5-Classement des douze premières wilayas par nombre de PME.....	38
3-Caractéristiques et contraintes des PME en Algérie	38
3-1-Les caractéristiques des PME en Algérie.....	38
3-2-Les contraintes des PME en Algérie.....	40
3-2-1-Les contraintes découlant des activités informelles dites souterraines.....	40
3-2-2-Les contraintes financières.....	40
3-2-3-Les contraintes relatives au marché de travail.....	41
3-2-4-Les contraintes liées au foncier industriel.....	41
3-2-5-Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire.....	42
3-2-6-Les contraintes d'informations.....	42
4-Présentation de quelques dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise en Algérie...43	
4-1-Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	43
4-2-L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ).....	44
4-3-L'Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM).....	45
4-4-L'Agence nationale de Développement de l'Investissement (ANDI).....	45
5-Les facteurs de la localisation des l'entreprises.....	46
5-1-Les coûts de transport.....	47
5-2-La main-d'œuvre.....	47
5-3-L'environnement économique de l'entreprise.....	48
5-4-Le cadre de vie.....	48
5-5-La nature et le prix du terrain.....	49
5-6-L'intervention des pouvoirs publics.....	49
Section 2: L'impact de la création des PME sur le développement local en Algérie.....	49
1-La problématique du développement local en Algérie.....	49
1-1-la première période (1962-1986).....	50

TABLE DES MATIERES

1-1-1-les programmes spéciaux (PS) à partir de 1966.....	50
1-1-2-Les programmes d'équipements locaux des communes (P.E.L) à partir de 1970.....	50
1-1-3-Les programmes communaux de développement (PCD) à partir de 1974.....	51
1-1-4-Les programmes des industries locales (P.I.L) à partir de 1975.....	51
1-2-la deuxième période (à partir de 1986 à nos jours).....	52
1-2-1-les réformes institutionnelles.....	52
1-2-2-Les réformes économiques et le développement local.....	53
2-La place et le rôle des PME dans le développement de l'économie national selon les indicateurs macroéconomiques.....	54
2-1-La contribution des PME en matière d'emploi.....	54
2-2-La contribution des PME en matière de Valeur Ajouté et Produit Intérieur Brut.....	55
3-L'impact des PME sur le développement local.....	56
3-1-Impact socioéconomique.....	56
3-1-1-Les impacts économiques.....	56
3-1-2-Impacts social.....	56
3-2-Impacts environnementaux.....	57
4-Perspectives de développement des PME en Algérie.....	57
Conclusion.....	59
Chapitre III : Rôle des PME dans le développement local de la wilaya de Bejaia : cas de quelques PME de la commune de Bejaia.....	61
Introduction.....	61
Section 1 : Présentation du cadre d'étude et d'enquête de terrain	61
1-Présentation de la wilaya de Bejaia.....	61
1-1-La situation géographique et administrative.....	61
1-2-Population et emploi.....	63
1-3-Données globales sur les PME de la wilaya de Bejaia.....	64
1-3-1-La population des PME dans la wilaya.....	64
1-3-2-Evolution des PME privées et d'emplois dans la wilaya entre 2011 et 2014.....	65

TABLE DES MATIERES

1-3-3-Répartition spatiale des PME.....	65
1-3-4-Répartition des PME privées par secteur d'activités et par tranches d'effectif.....	67
1-4-Les infrastructures de base de la wilaya	67
1-4-1-Réseau routier.....	67
1-4-2-Port de Bejaia.....	68
1-4-3-Aéroport de Bejaia.....	68
2-La démarche méthodologique de l'enquête de terrain.....	68
2-1-Présentation de l'échantillon étudié.....	69
2-2-Objectif et déroulement de l'enquête.....	69
2-3-La structure et le contenu du questionnaire d'enquête.....	69
Section 2 : Résultats de l'enquête et analyse de données.....	71
1-Caractéristiques général sur les entreprises enquêtées.....	71
1-1-La répartition des entreprises selon le sexe des entrepreneurs.....	71
1-2-La situation des entrepreneurs avant de crée leur entreprises.....	71
1-3-La répartition des entreprises selon la formation suivi par les entrepreneurs.....	72
1-4-La répartition des entreprises selon la période de création.....	72
1-5-Le financement des entreprises enquêtées.....	72
1-6-La répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.....	74
1-7-La répartition des entreprises selon la forme juridique.....	76
1-8-La répartition des entreprises selon la taille.....	76
1-9-La répartition des entreprises en fonction de chiffre d'affaire	77
2-Facteurs de localisation des PME enquêtées.....	77
3-Interface PME/collectivités locales.....	78
4-La contribution des PME enquêtées au développement local dans la commune de Bejaia..	79
4-1-La création d'emploi et la réduction du chômage.....	80
4-2-La participation à la création des infrastructures de base.....	80
4-3-Développement et innovation des produits.....	81
4-4-Renouveaulement du tissu économique et du marché.....	81
4-5-La trajectoire et perspectives d'avenir pour l'entrepreneur.....	81
5-Les difficultés et les solutions envisagées.....	82
Conclusion.....	83
Conclusion générale.....	84

TABLE DES MATIERES

Bibliographie.....	86
Annexes.....	88

Résumé

L'étude que nous avons réalisée développe l'impact de la création des PME sur le développement local dans la commune de Bejaia.

Après avoir développé les aspects théoriques de ce travail (les PME et le DL) tout au cours de chapitres I et prendre en considération l'expérience Algérienne au cours de chapitre II, on a présenté la zone d'étude dans le chapitre III, où nous avons consacré ce dernier à la réalisation du travail d'investigation en élaborant un questionnaire répondant aux interrogations de la problématique.

Les principaux axes analysés lors de notre enquête, nous ont permis d'éclairer et d'attirer l'attention sur les différentes caractéristiques des PME localisées dans la commune de Bejaia, à savoir : la taille, le secteur d'activité, les raisons de leurs implantation, leur apport au développement local et les obstacles rencontrés.

Après avoir enquêtées 12 entreprises de la commune, on a obtenu des informations qui montrent l'influence des PME sur la croissance économique locale qui s'articule avec la création de l'emploi et l'innovation.

Mots clés : PME, Développement local, Création d'emploi